



Gezondheidsinstellingen Brussel
Bruxelles Institutions de Santé

E.R.: GIBBIS ASBL
Av Herrmann-Debroux 54, 1160 Bruxelles
T +32 2 669 41 00
gibbis@gibbis.be - www.gibbis.be
BCE BE 0554 785 857

Mai 2025

2024

Rapport d'activités



Optimisé pour Acrobat Reader
[Téléchargez-le gratuitement ici](#)

Préface

Un engagement constant face aux défis du secteur

L'année 2024 a été marquée par un contexte électoral crucial, offrant à GIBBIS l'opportunité d'intensifier le dialogue avec les décideurs politiques et les parties prenantes. À travers son memorandum, notre fédération a défendu les priorités du secteur des soins de santé et mis en avant les réformes nécessaires pour garantir un accès équitable et de qualité aux soins.

Les négociations ont été longues, mais elles ont abouti à un accord de gouvernement qui reprend plusieurs de nos recommandations. Toutefois, la vigilance reste de mise. Le cadre budgétaire de la prochaine législature étant extrêmement restreint, des choix difficiles devront être faits dans le secteur des soins de santé. En 2024, notre action a été guidée par deux impératifs : engager des réformes et investir de manière ciblée.

Dans ce cadre, nous avons poursuivi notre travail de fond pour défendre une organisation des soins adaptée aux réalités démographiques et financières. Les besoins évoluent, et nos institutions doivent pouvoir y répondre de manière efficace. Bruxelles, en particulier, doit bénéficier d'une programmation de l'offre qui reflète sa fonction métropolitaine, au-delà du simple critère du nombre d'habitants. Aujourd'hui, plus d'un tiers des patients pris en charge dans les établissements bruxellois viennent des autres Régions. GIBBIS a donc placé le patient au cœur de son action en 2024, en luttant contre les inégalités d'accès et en dénonçant les listes d'attente interminables.

Nous avons également suivi de près l'évolution de la norme de croissance. Si le gouvernement fédéral a fixé cette norme à 2,5 %, il est clair que cette marge sera insuffisante pour répondre aux besoins du secteur, estimés à 3,3 % par le Bureau du Plan. En 2024, nous avons mis tout en œuvre pour préserver l'essentiel : des soins de qualité, un financement adéquat et des conditions de travail soutenables pour les professionnels de santé.



Notre engagement auprès de nos membres a été au cœur de toutes nos actions en 2024. En unissant nos forces, nous avons pu peser dans les débats et défendre avec conviction les intérêts des institutions bruxelloises. C'est grâce à cette mobilisation collective que nous avons pu obtenir des avancées significatives, malgré un contexte budgétaire tendu.

Nous remercions sincèrement nos membres pour leur engagement et leur confiance. Nous saluons également le travail des équipes de GIBBIS, qui œuvrent chaque jour avec détermination pour faire entendre la voix du secteur. Un merci particulier à Christian Dejaer, qui a pris le chemin d'une retraite bien méritée et dont l'investissement indéfectible a marqué notre fédération.

Guy Vanhengel
Président de l'Organe d'administration

Karel Van De Sompel
Directeur général

Contenu

☰ Qui est GIBBIS ?

☐ La fédération en chiffres	05
☐ Les missions	08
☐ Les valeurs et objectifs stratégiques	09
☐ L'organisation	11
☐ GIBBIS, un acteur économique	23
☐ GIBBIS, un acteur de référence	24
☐ GIBBIS reconnu comme organisation représentative du secteur hospitalier	25
☐ Les mandats	27
☐ 2024 en un coup d'œil	32

☰ Qu'a fait GIBBIS en 2024 ?

☐ Les élections 2024	35
☐ Plan d'attractivité : les actions mises en place	37
☐ 2024 : GIBBIS, actif sur tous les fronts !	39
☐ E-Santé, IA et Cybersécurité : le trio d'actualité	45
☐ Thématiques 2024	47
☐ Les temps forts de la communication en 2024	48
☐ En route pour 2025...	51

☰ Annexes

☐ Annexe I – Les membres	53
☐ Annexe II – Conventions collectives de travail signées en 2024 en CP 330	57
☐ Annexe III – Mémos publiés par GIBBIS	58
☐ Annexe IV – GIBBIS dans la presse	61



Qui est GIBBIS ?

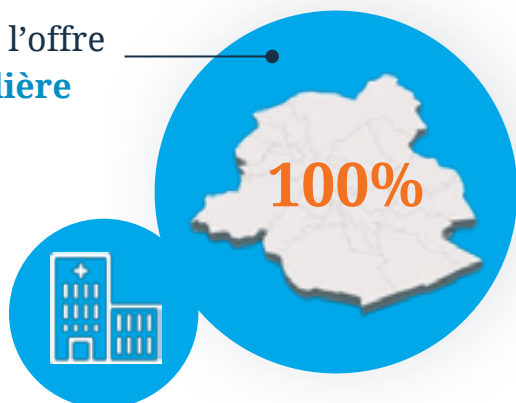
— La fédération en chiffres	05
— Les missions	08
— Les valeurs et objectifs stratégiques	09
— L'organisation	11
— GIBBIS, un acteur économique	23
— GIBBIS, un acteur de référence	24
— GIBBIS reconnu comme organisation représentative du secteur hospitalier	25
— Les mandats	27
— 2024 en un coup d'œil	32

La fédération en chiffres



Représente
à Bruxelles

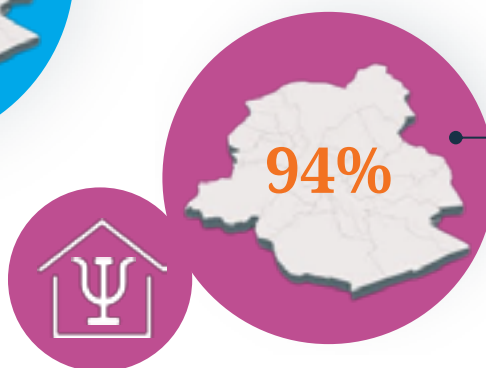
100% de l'offre
hospitalière



85% de l'offre en
maisons de repos &
maisons de repos et de soins
associatives



94% de l'offre en
santé mentale
résidentielle
(hôpitaux, MSP, IHP, conventions)



La fédération en chiffres



Représente
une grande diversité d'institutions de soins

100%

des **hôpitaux**

(y inclus hôpitaux
psychiatriques)



85%

des **maisons de repos (MR)**
associatives & des **maisons de
repos et de soins (MRS)**
associatives



100%

des **maisons de soins
psychiatriques (MSP)**

80%

des **initiatives d'habitation
protégée (IHP)**



80%

des **conventions Iriscare (CRF)**



Et bien d'autres
institutions de soins spécialisés et de première ligne

70⁺

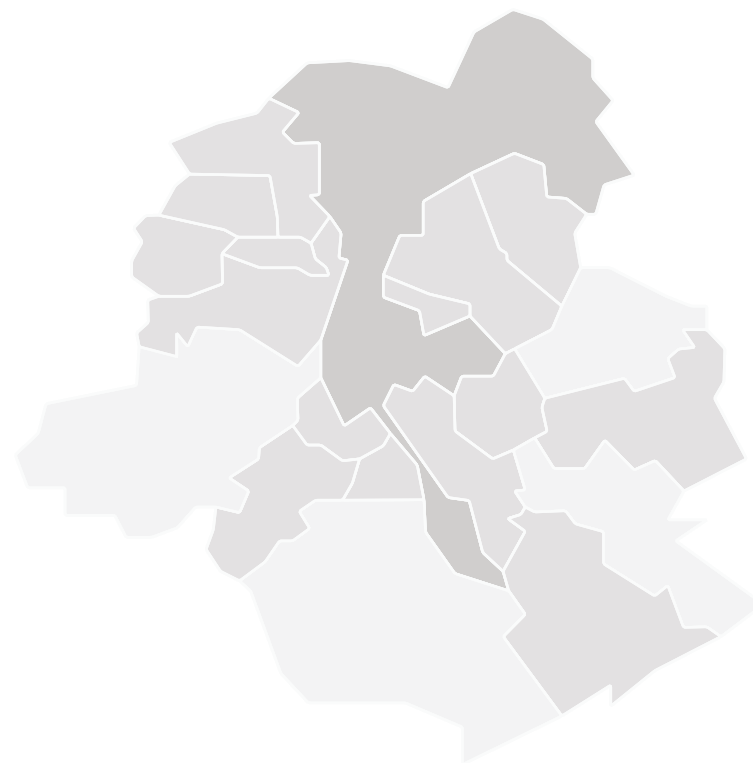
Institutions membres

80⁺

Réparties sur plus de
80 sites à Bruxelles

19

Couvrant les 19 communes
de la Région de Bruxelles-Capitale



35.000⁺

Travailleurs



10.000⁺

Lits et places



Les missions



REPRÉSENTE

Représenter ses membres auprès des autorités et organes de décision.

Collaborer avec toutes les parties prenantes du secteur des soins.



FÉDÈRE

Fédérer des institutions de soins des secteurs public et privé associatif.



INFORME

Informar ses membres et partenaires sur les enjeux liés aux soins de santé.

Favoriser l'échange d'expérience.



CONSEILLE

Conseiller et partager son expertise de manière personnalisée et confidentielle.



PROPOSE

Avoir un impact sur les soins de santé grâce à des propositions pertinentes.

Les valeurs et objectifs stratégiques

GIBBIS a pour mission de défendre les valeurs des secteurs public et privé associatif des soins bruxellois : la qualité des soins, la liberté de choix du patient, l'égalité d'accès aux soins, la responsabilisation des différents acteurs dans

les soins de santé, l'autonomie de gestion et d'affectation des ressources dans les institutions de soins et la liberté thérapeutique. Les objectifs stratégiques que GIBBIS met en œuvre au quotidien sont détaillés ci-dessous.

☰ Impact sur les soins de santé

Au cours de 2024, année électorale, GIBBIS a eu à cœur de défendre son mémorandum auprès des différents stakeholders. De nombreuses rencontres informelles lui ont permis d'appuyer ses priorités et notamment l'importance de prendre en compte les spécificités bruxelloises, et ce, afin d'œuvrer à un système de soins de santé de qualité, accessible et durable.

Déjà présentes en 2023, les questions liées à l'attractivité de la profession de soignant ou les difficultés financières engendrées par l'inflation ont continué à mobiliser GIBBIS en 2024. Ainsi, GIBBIS a poursuivi ses travaux relatifs aux 25 actions du plan d'attractivité élaboré en 2023 destiné à lutter contre la pénurie de personnel soignant. En termes de financement, GIBBIS s'est battu pour obtenir des budgets supplémentaires et a notamment obtenu un one-shot de 39,5 millions pour la cybersécurité et l'implémentation de la directive NIS 2.

Par ailleurs, au travers de ses mandats et de sa présence dans de très nombreux groupes de travail (GT), GIBBIS a continué à contribuer à la réforme de la nomenclature et du financement hospitalier, ainsi qu'à la rédaction de nouvelles normes pour les hôpitaux psychiatriques et les maisons de soins psychiatriques (MSP).

Ces différents éléments seront développés plus loin dans ce rapport d'activités.

☰ Augmenter la qualité de service aux membres

En 2024, tous les collaborateurs de GIBBIS se sont mobilisés pour assurer des services de qualité à tous les membres. GIBBIS a pris le temps d'aller à la rencontre des membres à la fois pour se présenter, mais aussi pour écouter et mieux comprendre leur réalité.

Tous les experts de GIBBIS s'attachent en effet aussi à fournir un service personnalisé à chaque membre et à les soutenir individuellement. De nouvelles initiatives ont vu le jour, comme la création, sur le site internet de GIBBIS, d'une section dédiée aux commissions internes et aux groupes de travail (GT) internes. Cette démarche vise à améliorer la visibilité de ces groupes, à mettre en valeur leur diversité, les thématiques abordées, ainsi que les dates et documents liés aux réunions. Par ailleurs, plusieurs nouveaux GT ont été créés.

☰ Maintenir et accroître sa représentativité

Une fédération plus grande et plus forte permet de garantir la pérennité des mandats actuels et de renforcer la présence de GIBBIS dans les organes décisionnels. L'arrivée des nouveaux membres a contribué à cet objectif. GIBBIS représente en effet au niveau de la Région de Bruxelles-Capitale la totalité des hôpitaux (généralistes, universitaires et psychiatriques), la presque totalité de l'offre psychiatrique (100% des places en maisons de soins psychiatriques, 100% des lits hospitaliers psychiatriques, 80% des places d'initiatives d'habitation protégée, 80% du budget des conventions Iriscare) et pour la prise en charge des aînés, GIBBIS représente 85% des maisons de repos et maisons de repos et de soins associatives.

Grâce à cette évolution, GIBBIS peut se targuer d'être un acteur incontournable dans le domaine des soins de santé dans la Région de Bruxelles-Capitale et au niveau fédéral. Ainsi, par exemple, de nouvelles conventions de revalidation (CR) ont rejoint la fédération. GIBBIS est désormais la fédération bruxelloise qui représente le plus grand nombre de CR.

Collaborer avec toutes les parties prenantes du secteur de la santé

GIBBIS s'est positionné comme interlocuteur des responsables politiques, des administrations au sens large et de toutes les autres parties prenantes externes, telles que les mutuelles, les représentants de la première ligne, les représentants syndicaux, ainsi que des autres fédérations du secteur des soins de santé. La présentation du mémorandum et celle du plan d'attractivité pour la profession de soignant ont été des occasions importantes pour GIBBIS de renforcer ses contacts avec toutes les parties prenantes.

Agir de manière responsable

A l'instar de nombreuses institutions du secteur de la santé, GIBBIS entend respecter les principes de responsabilité sociétale des entreprises et s'engage donc à agir de manière responsable dans les domaines économique, social et environnemental.

La fédération accorde une attention particulière aux principes de la performance énergétique.

A titre d'exemples :

- Le bail de location prévoit que les parties soient particulièrement attentives aux questions de consommation d'énergie, d'eau, ou encore à la production et la gestion des déchets.
- Le mobilier répond aux normes de qualité européenne et intègre aussi les principes de durabilité (conception durable, limitation de l'impact environnemental du produit), de circularité (utilisation de matériaux recyclables ou recyclés).
- Elle fait en sorte que les règles en matière de normes sociales et de bien-être pour les employés soient respectées.

Côté empreinte écologique, GIBBIS promeut la mobilité douce pour les déplacements professionnels.

Grâce à notre conseillère en prévention, Céline De Greef, une attention particulière a été portée au [bien-être au travail](#). Afin de renforcer l'esprit d'équipe, GIBBIS a aussi organisé en 2024 différentes activités de team-building pour son personnel. Enfin, GIBBIS soutient des associations comme Make a Wish (association permettant aux enfants malades de réaliser leurs rêves) et United Fund for Belgium (UFB prend l'engagement d'apporter aux plus démunis l'aide dont ils ont besoin).

L'organisation

GIBBIS est la fédération patronale pluraliste des secteurs public et privé associatif des institutions de soins résidentielles ou ambulatoires de la Région de Bruxelles-Capitale.

GIBBIS est une ASBL. Elle a pour but de représenter et de défendre les intérêts de ses membres auprès des autorités publiques et autres acteurs impliqués dans les secteurs de son objet social, principalement à Bruxelles et au fédéral, et de favoriser la collaboration et l'échange entre ses membres. Elle se veut être une force de propositions avec un impact significatif sur l'agenda politique dans les soins de santé. GIBBIS est indépendant de tout parti politique,

de toute mutuelle et de toute association professionnelle. Comme indiqué dans ses statuts, GIBBIS remplit son rôle sociétal dans le respect des convictions philosophiques, politiques et confessionnelles de chacun de ses membres.

La fédération veille à stimuler au sein des institutions membres de l'ASBL la meilleure collaboration possible en vue d'optimiser la qualité des soins afin de répondre au mieux aux besoins des patients.

≡ L'Organe d'administration

Les nouveaux statuts de GIBBIS entrés en vigueur le 1^{er} juillet 2022 prévoient que le nombre maximum d'administrateurs est fixé à dix-sept. Les administrateurs doivent être issus des différentes catégories de membres. Les administrateurs sont nommés pour un terme de quatre années et sont rééligibles. Les nouveaux administrateurs ont été nommés le 1^{er} juillet 2022 pour un mandat courant jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire de mai/juin 2026 (les mandats prenant fin immédiatement après l'Assemblée générale)*. Le Président et le Vice-président sont choisis parmi deux catégories différentes d'administrateurs pour une période de deux ans renouvelée lors de l'AG de juin 2024. Ce mandat court jusqu'à l'AG ordinaire de mai / juin 2026.

Au 31.12.2024, les membres de l'organe d'administration sont :

Guy Vanhengel, Président (Indépendant)
Philippe El Haddad, Vice-président (Chirec)

Antoine Alban (Centre Hospitalier Jean Titeca)
Anne Champagne (Arémis + Cité Sérine)
Isabelle Coune (Valisana)
Pierre Demanet (ACIS - Résidence Malibran)
Alexandre Deschuymere (Clinique Saint-Jean)
Vincent Dubois (Epsilon)
Michelle Dusart (CHU Saint-Pierre)
Laurence Fetu (Clinique Sans Souci)
Peter Fontaine (Cliniques de l'Europe)
Caroline Franckx (CHU Brugmann)
Catherine Goldberg (Hôpitaux Iris Sud)
Jean-Michel Hougardy (Hôpital Erasme)
Philippe Leroy (Cliniques universitaires Saint-Luc)
Laurette Onkelinx (Indépendant)
Renaud Witmeur (Institut Jules Bordet – Huderf)

* En 2024, plusieurs nominations et cessations de mandats d'administrateurs ont été constatées.

Nous tenons aujourd'hui à remercier sincèrement les **Docteurs Patrick Gérard et Eric Debersaques**, tous deux fervents passionnés du secteur de la santé pour leur implication et engagement depuis de nombreuses années au sein d'abord de l'ASBL CBI et ensuite au sein de l'Organe d'administration de l'ASBL GIBBIS. Patrick, en tant qu'administrateur et premier président de GIBBIS, et Eric, en tant qu'administrateur dès la naissance de GIBBIS et président du Groupe Santé mentale, ont contribué à façonner le visage de GIBBIS grâce à leur expertise et leur enthousiasme.

Nous tenons également à remercier tout particulièrement **Renaud Mazy**, ancien CEO des Cliniques universitaires Saint-Luc et président du Comité de Nomination et de Rémunération (CNR) de 2022 à 2024, pour son investissement indéfectible dans la fédération depuis sa création.

≡ Le Comité de Nomination et de Rémunération (CNR)

Le rôle du Comité de Nomination et de Rémunération a été formalisé dans les nouveaux statuts de GIBBIS, publiés le 1^{er} juillet 2022. Ce comité a une compétence d'avis dans les domaines suivants: le recrutement du Directeur général et des administrateurs de la catégorie D, la politique générale de rémunération, la résiliation du contrat du Directeur général. L'Organe d'administration peut aussi lui confier d'autres missions.

Il est composé de maximum 6 administrateurs, choisis dans les différentes catégories d'administrateurs, ainsi que du Président et du Vice-président de la fédération. L'Organe

d'administration désigne le Président du CNR, choisi parmi ses membres. Le mandat des membres du CNR est d'une durée de 2 ans, renouvelable.

Les membres du CNR sont les suivants:

- **Philippe Leroy** (Président du CNR)
- **Philippe El Haddad**
- **Isabelle Coune**
- **Laurence Fetu**
- **Pierre Demanet**
- **Guy Vanhengel**

Les ASBL FHPB et Wallcura

GIBBIS travaille en étroite collaboration avec les ASBL Wallcura et FHPB, qui regroupent respectivement les membres wallons et flamands de la Fédération des hôpitaux privés de Belgique (FHPB ASBL). Tous les membres de la FHPB et de Wallcura sont invités à participer aux réunions des groupes sectoriels et des commissions internes de GIBBIS dans les matières qui les intéressent, et notamment tout ce qui relève de la compétence du fédéral. GIBBIS les représente en Commission paritaire 330.

≡ L'Assemblée générale et les membres

Les institutions de soins ayant un siège d'activité ou d'exploitation dans l'une des dix-neuf communes de la Région de Bruxelles-Capitale peuvent adhérer à l'association en tant que membre.

Les membres effectifs sont répartis dans les 3 catégories suivantes:

- Les hôpitaux généraux
- Les institutions et services de soins de santé mentale
- Les institutions pour personnes âgées et autres institutions et services de soins.

Les membres adhérents sont des personnes physiques ou morales admises par l'Organe d'administration, qui s'engagent à participer à la réalisation du but social de l'association.

L'Assemblée générale est composée de tous les membres effectifs. Chaque ASBL membre choisit un représentant en son sein. Les modalités de l'exercice du droit de vote ainsi que le nombre de voix de chaque membre sont fixées par le règlement d'ordre intérieur. Les décisions à l'Assemblée générale sont prises sur la base d'un processus décisionnel à double palier. Tout d'abord, chaque catégorie de membres dégage en son sein une position commune sur la décision soumise à l'Assemblée générale. Ensuite, la délibération est portée à l'Assemblée générale plénière.

Vous trouverez la liste complète des membres dans [l'annexe 1 – les membres](#).

≡ Des nouveaux membres nous ont rejoints :

L'Equipe ASBL

L'ASBL Equipe est affiliée à GIBBIS avec ses 7 unités qui accueillent des personnes rencontrant des difficultés psychiatriques, psychologiques ou sociales :

1. **Le Centre Ados** : un hôpital psychiatrique de jour qui accueille des adolescents dont les troubles psychiques nécessitent une prise en charge institutionnelle soutenue.
2. **Le Foyer** : une communauté thérapeutique résidentielle qui accueille des adultes rencontrant des difficultés psychiques.
3. **La Pièce** : une communauté thérapeutique résidentielle qui accueille des adultes présentant des troubles psychiques importantes associés à une dépendance à un produit psychoactif.
4. **L'Imago** : un centre de jour qui offre un dispositif thérapeutique de groupe et individuel.
5. **Le Code** : un centre de jour qui accueille des adultes ayant d'importants antécédents psychiatriques.
6. **Le CRIT** : un centre de jour qui propose un lieu de soins en vue d'une insertion psycho-sociale et professionnelle.
7. **Le Prélude** : une IHP.

La Maison d'Accueil Socio-Sanitaire ASBL

L'ASBL Maison d'Accueil Socio-Sanitaire (MASS), située à Bruxelles, s'adresse tout particulièrement aux usagers de drogues, les plus marginalisés, les moins demandeurs, qui pour des raisons sociales, psychologiques, psychiatriques, ... n'ont pas adhéré aux réseaux d'aide et de soins « classiques ».

Ses objectifs s'articulent principalement autour de quatre axes : recherche/action, écoute/accompagnement, rééducation/insertion et réorientation/réseaux.

La Woluwe-Psycho-Social ASBL

L'ASBL Woluwe-Psycho-Social (WOPS) a pour mission d'offrir des soins psychiatriques et médico-psycho-sociaux dans le cadre d'une pratique pluridisciplinaire ambulatoire ou résidentielle. L'affiliation à GIBBIS concerne les deux conventions de l'ASBL : le WOPS de Jour et le WOPS de Nuit.

Le Centre médical Enaden ASBL

L'ASBL Enaden a pour objet social la prise en charge des personnes présentant des difficultés liées à la prise de drogues, d'alcool, de médicaments ou d'autres addictions. Ils offrent un accompagnement médical (psychiatrique et somatique), psychologique, psychothérapeutique et social.

L'ASBL comporte 5 structures, dont une unité de consultation agréée par la COCOF, les 4 autres étant subsidiées par Iriscare sur base d'une convention de revalidation :

1. Une unité de consultation avec un lieu de consultation principal à Saint-Gilles et une antenne à Berchem-Sainte-Agathe/Molenbeek, renforcées par une équipe outreach ("Le Renfort").
2. Un hébergement de crise situé à Saint-Gilles.
3. Un hébergement de séjour court situé à Berchem-Sainte-Agathe.
4. Un centre de jour situé à Forest.
5. Un centre de jour pour jeunes situé à Forest.

Le Centre médical d'audio-phonologie ASBL

L'ASBL Centre médical d'audio-phonologie est une convention de revalidation ambulatoire, principalement pour enfants, avec une déficience auditive ou un trouble sévère du développement du langage.

Par ailleurs, l'ASBL gère également « Le Tremplin », une école d'enseignement spécialisé de niveau maternel et primaire pour enfants présentant les troubles précités.

Nos membres



Hôpitaux

• Centre Hospitalier Jean Titeca	• Cliniques universitaires Saint-Luc	• Le Bivouac
• CHIREC - Clinique Saint-Anne / Saint-Remi	• Epsilon Area +	• L'Equipe
• CHIREC - Delta	• Epsilon Fond'Roy	• Parhémie
• CHU Brugmann	• Epsilon La Ramée	• PSC Elsene
• CHU Saint-Pierre	• Hôpital Erasme	• Silva medical
• Clinique Saint-Jean	• Hôpitaux Iris Sud	• UZ Brussel (membre adhérent)
• Clinique Sans Souci	• HUDERF	• Valisana
• Cliniques de l'Europe	• Institut Jules Bordet	



MR et MRS

• CSJ 3e Millénaire	• MRS Nazareth
• CSJ Saint-Monique	• Notre-Dame de Stockel
• Eureka	• Petites Soeurs des Pauvres-Home Saint-Joseph
• L'Olivier	• Résidence de soins Scheutbos
• Les Trois Pommiers	• Résidence du Puy
• Loreto	• Résidence Magnolia
• Magnolia	• Residence Sainte-Anne
• Maison Saint-Monique	• Saint-Joseph
• Résidence Malibran	



IHP

• Beschut Wonen De Lariks
• CASMMU ¹
• Entre Autres
• Epsilon
• Festina Lente
• Huize Jan De Wachter
• Prélude
• Mandragora
• Messidor
• Nausicaa
• Primavera



MSP

• Centre Hospitalier Jean Titeca – MSP Quatre Saisons
• Centre Hospitalier Jean Titeca – MSP Schweitzer
• Epsilon - MSP Trois Arbres
• PVT Thuis
• Valisana - MSP Sanatia



CRF

• CBIMC ²	• La Lice	• Parhémie
• Centre Medical Enaden	• L'Equipe	• Valisana – Le Canevas
• Centre Nos Pilifs	• Les Blés d'Or	• Villa Indigo
• CHS ³	• L'Orée	• Wolvendael
• CMAP ⁴	• Lui et Nous	• WOPS ⁶
• Comprendre et Parler	• MASS ⁵	



Centres de soins spécialisés & de première ligne

• Arémis
• Cité Sérine
• Interface
• Lerni
• Rivage - den Zaet

¹ CASMMU

² CBIMC

³ CHS

Centre d'Aide pour la Santé mentale en Milieu Urbain

Centre Belge d'éducation Thérapeutique pour Infirmités Motrices Cérébrales

Centre pour Handicapés Sensoriels

⁴ CMAP

⁵ MASS

⁶ WOPS

Centre Médical d'Audio-Phonologie

Maison d'Accueil Socio-Sanitaire de Bruxelles

Woluwe Psycho Social

Les groupes

Selon les statuts de l'ASBL, les membres effectifs de GIBBIS se divisent en trois catégories spécifiques :

Les hôpitaux généraux, subdivisés en trois sous-catégories :

- ↳ Les hôpitaux généraux et spécialisés privés
- ↳ Les hôpitaux généraux et spécialisés publics
- ↳ Les hôpitaux universitaires

Les institutions et services de soins de santé mentale, subdivisées en deux sous-catégories

- ↳ Les institutions et services de soins de santé mentale bicommunautaires
- ↳ Les institutions et services de soins de santé mentale autres que bicommunautaires

Les institutions pour personnes âgées et autres institutions et services de soins, sub-divisées en deux sous-catégories

- ↳ Les institutions pour personnes âgées et autres institutions et services de soins bicommunautaires
- ↳ Les institutions pour personnes âgées et autres institutions et services de soins autres que bicommunautaires

L'Organe d'administration délègue collégialement aux membres de chacune de ces catégories les pleins pouvoirs de décision pour les activités de leur secteur. Pour ce faire, ceux-ci se réunissent au sein de groupes. Ces groupes sont présidés par un membre du groupe et sont gérés par des coordinateurs, membres de l'équipe de GIBBIS. Ces groupes décident notamment de la politique commune aux membres. Chaque groupe peut également formuler des avis à l'Organe d'administration.

≡ Groupe « Hôpitaux généraux »

Présidente

Caroline Franckx (CHU Brugmann)

Vice-présidente

Donatienne Grégoire

(Cliniques universitaires Saint-Luc)

Coordinatrice du Groupe « Hôpitaux généraux »

Mathilde Coëffé

Le Groupe « Hôpitaux généraux » est principalement composé des directions générales, médicales ou financières des hôpitaux membres. Il traite des dossiers transversaux, qui concernent aussi bien les hôpitaux généraux que les hôpitaux psychiatriques.

[Cliquer ici](#) pour les activités de ce groupe en 2024.

≡ Groupe « Santé mentale »

Président

Alban Antoine

(Centre Hospitalier Jean Titeca)

Vice-présidente

Caroline Depuydt (Epsilon)

Coordinateur du Groupe « Santé mentale »

Edward Van Rossen

Le Groupe « Santé mentale » traite de tous les points spécifiques à la psychiatrie. Les points concernant les hôpitaux, non spécifiques à la psychiatrie, sont traités dans le Groupe « Hôpitaux généraux ».

[Cliquer ici](#) pour les activités de ce groupe en 2024.

≡ Groupe « Institutions pour personnes âgées et soins innovants »

Président

Pierre Demanet (ACIS – Résidence Malibran)

Vice-présidente

Anne Champagne (Cité Sérine & Arémis)

Coordinatrices du Groupe

« Institutions pour personnes âgées et soins innovants »

Marjorie Gobert

Kelly Mertens

Le Groupe « Institutions pour personnes âgées et soins innovants » comprend en son sein, outre les institutions pour personnes âgées, plusieurs membres actifs dans d'autres domaines que l'accueil ou l'hébergement de la personne âgée. Il s'agit d'un centre de soins palliatifs et d'hospitalisation à domicile ainsi que d'une structure d'hébergement thérapeutique.

[Cliquer ici](#) pour les activités de ce groupe en 2024.

De nouveaux sous-groupes à nos groupes statutaires

Les membres ayant un statut commun spécifique ont été invités dans de nouveaux groupes. Ainsi, les représentants des conventions de revalidation (soins psychiatriques et non psychiatriques) se rencontrent régulièrement pour échanger sur leurs défis communs, sous la coordination d'Edward Van Rossen et de Kelly Mertens.

Les commissions internes

A côté des groupes statutaires, il existe des commissions internes qui sont des instances de réflexion et d'avis. Ces commissions étant non statutaires, leurs avis ne sont pas impérativement requis mais demandés dans la mesure du possible. C'est l'équipe d'experts de GIBBIS qui fait le lien entre les commissions internes et les différents groupes.

≡ La CIFAH

La Commission Interne de Financement et Administration Hospitalière (CIFAH) traite des questions relatives au financement hospitalier (par exemple les modifications du BMF) et d'ordre administratif (par exemple des sujets liés à l'admission et la facturation). Cette commission interne est composée des directions financières et administratives des hôpitaux généraux et psychiatriques membres et elle se réunit environ une fois par mois. En 2024, la CIFAH a décidé de créer, en son sein, un groupe de travail (GT) permanent qui vise à harmoniser les méthodes d'estimation des rattrapages BMF.

La CIFAH se penche principalement sur les dossiers d'actualité traités au Conseil Fédéral des Établissements Hospitaliers (CFEH) et, en 2024, sur une série de sujets prioritaires, comme les besoins prioritaires hospitaliers 2025, les estimations budgétaires 2025, la réforme de la biologie clinique, la réforme sur les suppléments d'honoraires. En outre, 2024 a marqué la parution de la nouvelle ordonnance de financement des infrastructures hospitalières et des Maisons de Soins Psychiatriques (MSP) de Vivalis, ce qui a donné lieu à l'organisation de plusieurs réunions de la CIFAH spécialement dédiées à ce sujet afin de préparer le basculement dans le nouveau système de financement.

≡ La CIDS

La Commission Interne de Droit Social (CIDS) est composée des directions des ressources humaines et des directions infirmières des hôpitaux généraux et psychiatriques ainsi que des directions de maisons de repos (MR), maisons de repos et de soins (MRS), des initiatives d'habitation protégée (IHP), des centres de revalidation fonctionnelle (CRF) et des autres institutions de soins.

La CIDS s'est réunie 6 fois en 2024, avec à l'ordre du jour, des sujets d'actualité liés au droit social ainsi que le suivi en continu des dossiers en Commission paritaire 330. La CIDS a ainsi traité une série de dossiers importants: l'attractivité du secteur des soins et la rétention du personnel, la réforme de la profession infirmière, les résultats de l'entretien périodique de la classification sectorielle des fonctions IFIC, le budget one-shot «(De) Nouveau à bord» alloué par le gouvernement fédéral pour accompagner les stagiaires, les nouveaux travailleurs et les travailleurs qui reviennent après une longue absence, les priorités de simplifications administratives RH (suppression du *Federal Learning Account*, simplification du travail à temps partiel, ...), la possibilité de convertir la prime de fin d'année pour permettre aux travailleurs du secteur des soins de financer un leasing vélo, ... GIBBIS a également organisé trois séances d'information à l'attention de ses membres: (i) la durée du travail en CP 330 par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale, (ii) les aspects juridiques de l'absentéisme par le cabinet d'avocats YELAW, (iii) le leasing vélo en CP 330 par SD Worx et Joule.

Les groupes de travail internes

De plus en plus de problématiques transversales sont apparues en 2024. Des groupes de travail (GT) regroupant des participants de différents horizons

se sont donc mis en place pour y apporter des réponses. Petit tour d'horizon non exhaustif de ces groupes et de leurs travaux.

≡ GT Convention de revalidation

En 2024, le GT Convention de revalidation s'est réuni à neuf reprises pour discuter des enjeux communs et des thématiques propres aux conventions. Ces réunions ont également permis de préparer la Commission Technique de Réadaptation et de Soins en Santé Mentale d'Iriscare, au sein de laquelle les besoins de notre secteur ont été défendus davantage.

Plusieurs sujets importants ont été abordés lors de ces réunions, notamment l'élaboration d'une nouvelle convention pour les Centres d'Aide à la Réadaptation (CAR), le centre Comprendre et Parler et la Villa Indigo. Le financement de la formation des membres du personnel a également fait l'objet de longues discussions, compte tenu des nouvelles obligations en matière de formation continue.

Par ailleurs, le GT a également suivi de près les dossiers en cours, notamment le Spending Review d'Iriscare et de Vivalis, la préparation de la norme de croissance bruxelloise pour 2025 et le financement de l'IFIC. Enfin, le GT a également organisé une formation sur le nouveau mécanisme de financement des conventions, dispensée par Brigitte Charlier.

≡ GT Facturation

En 2024, le GT Facturation a abordé de nombreuses problématiques. Citons par exemple la lecture obligatoire de l'E-ID et l'enregistrement obligatoire des implants via Qermid (mise en place au 1^{er} janvier 2025), la transparence des suppléments d'honoraires ambulatoires (GIBBIS a obtenu une période de transition pour pouvoir mettre cela en œuvre techniquement), ou encore la numérisation des factures pour les patients de Fedasil (obligation reportée au 1^{er} avril 2025), l'affichage obligatoire des tarifs INAMI pour les prestataires de soins conventionnés et de multiples échanges sur les contrôles du SECM, l'hospitalisation à domicile et la tarification de la sous-traitance en biologie clinique. N'oublions pas non plus le dossier de la simplification administrative sur lequel GIBBIS a travaillé depuis l'été 2024 à plusieurs niveaux.

≡ GT Cybersécurité

En 2024, le GT Cybersécurité s'est réuni 4 fois. Il a donné la priorité à la transposition de la directive NIS 2 dans la législation belge. Des experts juridiques et techniques sont régulièrement invités à venir y partager leurs connaissances. Le GT examine également les budgets et les partenaires potentiels pour mettre en place des collaborations. Une collaboration étroite avec les membres concernés a été mise en place pour garantir la mise en œuvre de la directive, dans le but d'une approche intégrée pour renforcer la cybersécurité en Belgique.

≡ GT Data Protection

Le GT Data Protection se concentre spécifiquement sur la conformité au RGPD. Il s'est réuni à deux reprises en 2024. Une décision récente de l'Autorité de Protection des Données (APD), dans laquelle un hôpital a été condamné à une amende administrative, a incité le groupe en 2024 à analyser avec les membres leur conformité actuelle au RGPD. Cela a donné lieu à des échanges et des discussions très intéressants. La récente loi sur l'IA a également été abordée en guise d'introduction. Compte tenu du chevauchement entre les sujets relatifs à la protection des données et à la cybersécurité, certains sujets sont traités conjointement avec le GT Cybersécurité.

≡ GT juridique

Le GT juridique discute des spécificités juridiques qui découlent de la législation et de la jurisprudence importante. En 2024, il s'est réuni à 4 reprises. L'importante modification de la loi sur les droits des patients y a fait l'objet d'une longue discussion. Des experts ont été invités et les membres ont eu l'occasion d'échanger leurs expériences. En outre, les nouvelles réglementations sur les activités de la vie quotidienne (AVQ) et la jurisprudence sur la résiliation des contrats ont également été discutées. Compte tenu des évolutions législatives en matière de santé numérique, ce GT a également participé aux GT Cybersécurité et Data Protection.

≡ GT Communication

Le GT Communication, lancé en 2024, rassemble les experts en communication des institutions membres de GIBBIS. Il a pour vocation de fédérer les responsables de communication autour des défis communs du secteur, en facilitant les échanges et la collaboration sur des enjeux stratégiques.

Le GT Communication permet aussi de partager les bonnes pratiques, d'aligner les actions de communication de GIBBIS avec les réalités du terrain. En mettant en commun expertises et expériences, le groupe vise à améliorer la visibilité et la cohérence des messages portés par GIBBIS et ses membres.

≡ GT Attractivité

En 2024, le GT Attractivité s'est réuni à deux reprises. L'objectif de la première réunion était de se positionner au sujet de la création du profil d'assistant en soins infirmiers et de son impact sur les normes. La deuxième réunion portait spécifiquement sur les normes du département infirmier dans le cadre des discussions au CFEH sur les normes du département infirmier.

≡ GT Estimation de rattrapage

Le GT Estimations de rattrapage a pour objectif de développer des procédures standards d'estimation des montants de rattrapage attendus via le BMF. Les membres conviés y partagent leurs expertises respectives et échangent de manière technique, ce qui permet au staff de mettre au point des outils de calcul harmonisés et validés par l'ensemble des membres.

En 2024, plusieurs outils ont ainsi été mis à disposition des membres par exemple concernant la correction des hypothèses d'indexation, la garantie partie fixe, ou encore l'indexation de divers montants soumis à révision.

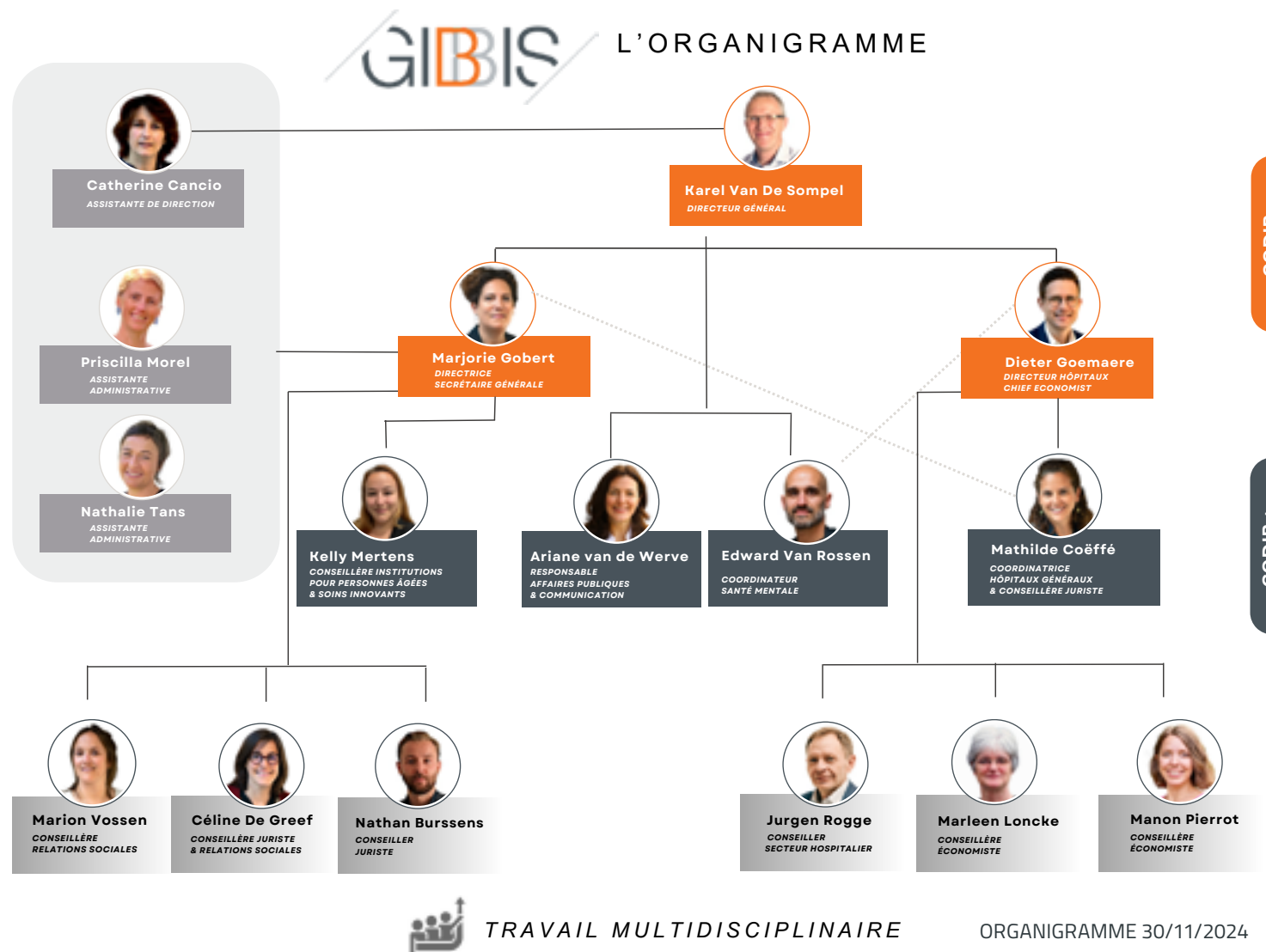


L'équipe en 2024

Les thèmes et enjeux que GIBBIS est amené à traiter requièrent des compétences très diversifiées qui nécessitent à la fois une expertise pointue et une approche transversale. Afin de répondre au mieux aux besoins de ses membres, GIBBIS dispose d'un Comité de direction (CODIR) dirigé par Karel Van De Sompel et dont font également partie Marjorie Gobert entre autres chargée des questions juridiques et sociales, du secrétariat général des instances de GIBBIS, des ressources humaines et de la communication interne, et Dieter Goemaere, spécialiste des hôpitaux et *chief economist*. Ce comité définit la stratégie et les priorités opérationnelles de la fédération.

Un travail multidisciplinaire

Il s'appuie au quotidien sur trois coordinateurs (Mathilde Coëffé pour les hôpitaux généraux, Marjorie Gobert pour les institutions pour aînés et soins innovants, et Edward Van Rossen pour la santé mentale) ainsi que sur une série de conseillers dynamiques et bilingues avec une expertise diversifiée et complémentaire. Sans oublier un précieux staff administratif, qui vient en support de l'ensemble de l'équipe. L'équipe se réunit régulièrement dans des staffs transversaux pour échanger sur les sujets d'actualité.



Trois arrivées

Marleen Loncke a rejoint GIBBIS en mars 2024 comme conseillère économiste. Diplômée en sciences économiques appliquées de la KU Leuven, elle a évolué au sein du centre de services ANBCT, où elle a occupé diverses fonctions jusqu'à devenir responsable financière pour les sites bruxellois et francophones.

Forte de cette expérience, elle se concentre désormais chez GIBBIS sur les stakeholders bruxellois, en se spécialisant dans le financement des investissements des institutions de soins de santé. Elle contribuera aussi au développement d'outils d'aide à la décision basés sur les données.

Priscilla Morel a rejoint GIBBIS en octobre 2024 comme assistante administrative. Licenciée en sciences commerciales, elle a travaillé une vingtaine d'années dans le secteur financier, principalement dans les crédits professionnels. Depuis 2016, après plusieurs engagements bénévoles, elle s'est réorientée vers le non-profit. Elle met aujourd'hui son expertise administrative et financière au service de GIBBIS.

Dounia Aarab a rejoint l'équipe Hôpitaux de GIBBIS en décembre 2024 comme conseillère du secteur hospitalier. Titulaire d'un bachelier d'éducatrice spécialisée et d'un master en ingénierie et action sociales, elle a exercé plus de dix ans comme éducatrice avant d'occuper des fonctions stratégiques au sein de fédérations et réseaux.

Forte de plus de huit ans d'expérience comme directrice générale d'un centre de jour spécialisé en addictions, elle met à profit ses compétences en gestion, analyse financière, gestion de projets et formation au sein de GIBBIS.

Deux départs

Céline Dubois, assistante administrative chez GIBBIS pendant plus de trois années, a quitté la fédération pour assouvir sa passion et devenir sommelière.

Christian Dejaer, ancien membre du comité de direction et ancien coordinateur pour la santé mentale et pour les institutions personnes âgées et soins innovants, a été un véritable pilier de GIBBIS pendant plus de trente ans !

Merci et bon vent, Christian !

Christian Dejaer, infirmier de formation, a poursuivi des études en gestion hospitalière. Il a débuté sa carrière à l'hôpital d'Ixelles en tant qu'infirmier, avant d'occuper le poste d'adjoint à la direction administrative. Par la suite, il a rejoint la CBI et ensuite GIBBIS, où il a continué à œuvrer pour le secteur des soins de santé. Il a exercé de nombreux mandats, tant au sein de Bruxeo où il était administrateur délégué, qu'au sein d'Iriscare ou de Vivalis.

Tout au long de sa carrière, Christian a su préserver ses idéaux : humanisme, générosité, détermination, franc-parler et dévouement, toujours au service des patients et de la population. Fin connaisseur et amoureux de Bruxelles, son savoir, son expertise et sa personnalité manqueront à tous. Il a bien mérité de prendre le chemin de la retraite, que nous lui souhaitons bien remplie et épanouissante auprès de ses proches.



En 2024, l'équipe de GIBBIS a également pu compter sur le support externe de Frédéric Bonvoisin, expert en gestion hospitalière et plus spécialement en organisation des processus et en évaluation de la performance.

Par ailleurs, afin de gérer les aspects de droit social public pour ses membres hôpitaux publics, GIBBIS peut compter sur la collaboration avec Eric Mascart, Conseiller Ressources Humaines chez Iris faïtière.

Enfin, l'équipe de GIBBIS compte également des travailleurs engagés sur la base d'une convention entre GIBBIS et ACTIRIS sous un statut d'agent contractuel subventionné (ACS). Il s'agit d'ouvriers exerçant à plein temps des tâches générales de maintenance en bâtiment auprès de diverses institutions membres de GIBBIS. Dans une démarche visant à ancrer la réalité des activités de terrain dans les relations avec ACTIRIS, GIBBIS a décidé de transférer ces postes à des ASBL partenaires, capables de démontrer un besoin concret et une capacité d'intégration de nouveaux collaborateurs au sein de leurs structures. Les premiers travailleurs ont ainsi été transférés en 2023. Le travail de transfert s'est poursuivi en 2024 avec les derniers transferts effectifs pour le premier trimestre 2025. Neuf de ces travailleurs ACS ont ainsi pu être transférés au sein des institutions où ils travaillent.

Des rôles clé en interne

En plus de leurs fonctions premières au sein de GIBBIS, plusieurs membres du personnel jouent des rôles clé en interne dans différents domaines.

Tout le personnel est en sécurité: Catherine Cancio et Kelly Mertens ont été formées pour être équipières incendie, et Jürgen Rogge et Nathan Burssens sont capables de prodiguer les premiers secours.

Le bien-être au travail est également une priorité de GIBBIS et de son Directeur général. Durant toute cette année 2024, Céline De Greef, conseillère en prévention, a déployé une énergie considérable afin de se conformer à la réglementation sur le bien-être au travail.

≡ Atelier Insights Discovery: Amélioration de la collaboration et de la communication en équipe

L'équipe a bénéficié de deux matinées de formation données par Jamila Ben Azzouz, Managing Director, Wake Up-HR, sur la méthode Insights Discovery, un outil basé sur la psychologie comportementale qui permet de mieux comprendre les préférences de communication et de travail de chacun. Grâce à cette approche, chaque membre a pu identifier son profil de couleur (Rouge, Jaune, Bleu, Vert) et prendre conscience de son mode de fonctionnement ainsi que de celui de ses collègues.

Cette démarche a permis:

- d'améliorer la communication en adaptant son discours aux différents profils
- de renforcer la cohésion d'équipe en comprenant les besoins et attentes de chacun
- d'optimiser le travail collaboratif en valorisant les complémentarités et en facilitant les interactions
- d'adapter son style de management pour une meilleure efficacité et engagement

Ces séances ont été riches en échanges et en apprentissages, et ont posé les bases d'une dynamique de travail plus fluide et efficace au sein de l'équipe.

Formation continue pour l'équipe

Les collaborateurs de GIBBIS ont également suivi des formations sur des sujets divers tels que Bilan Flow, techniques de négociation, prise de parole impactante, confiance et estime de soi, sharepoint, cycle de perfectionnement en sciences hospitalière, le BMF, le paysage hospitalier et la réglementation y applicable.

≡ De l'importance d'un personnel bien dans sa peau

L'épanouissement et le bien-être au travail des travailleurs constituent des points d'attention au quotidien. C'est la raison pour laquelle GIBBIS a désigné Céline, juriste en droit social, en qualité de conseillère en prévention et de personne de confiance. Son rôle est d'informer, conseiller et accompagner les travailleurs ainsi que les membres de la Direction dans les questions relatives au bien-être au travail.

A l'entame de l'année 2024, une analyse des risques a été réalisée suite au déménagement des bureaux au HD54, laquelle a permis de confirmer que les nouveaux bureaux de GIBBIS répondent aux conditions déterminées par le Code du bien-être au travail.

En mai 2024, Céline a réuni toute l'équipe pour la sensibiliser aux risques psychosociaux au travail, et plus particulièrement au burn-out. Cette discussion a permis de rappeler le rôle de chacun en matière de prévention, l'importance de se parler et les outils existants au sein du GIBBIS (les trajets d'évaluation, la politique d'agility et de télétravail, la politique de déconnexion, les valeurs de GIBBIS, le tableau des mandats).

GIBBIS, un acteur économique

8.350 LITS HOSPITALIERS GIBBIS

Près de **2.700 lits** universitaires
Plus de **800 lits** psychiatriques
Plus de **4.800 lits** aigus
Plus de 8.350 lits hospitaliers à Bruxelles
Plus de 67.000 lits hospitaliers en Belgique

1.200 LITS MAISONS DE REPOS GIBBIS

Près de **450 lits** MRPA
Près de **750 lits** MRS
Plus de 14.000 lits maisons de repos à Bruxelles
Près de 148.000 lits maisons de repos en Belgique

530 PLACES D'INITIATIVES D'HABITATION PROTEGÉE GIBBIS

Plus de 680 lits à Bruxelles
Plus de 4.200 lits en Belgique

320 LITS MAISONS DE SOINS PSYCHIATRIQUES GIBBIS

Toutes les MSP bruxelloises sont membres de GIBBIS
Près de 3.000 lits en Belgique.

CHIFFRE D'AFFAIRES DES MEMBRES DE GIBBIS*

HÔPITAUX	4.188.033.000 €
MAISONS DE REPOS	62.550.000 €
MAISONS DE SOINS PSYCHIATRIQUES	20.128.000 €
INITIATIVES D'HABITATION PROTEGÉE	13.013.000 €
CONVENTIONS IRISCARE	29.701.000 €
AUTRES CENTRES DE SOINS	4.131.000 €
TOTAL	4.317.556.000 €

*derniers chiffres disponibles (2024)

Près de **4 millions** de consultations

Près de **700.000** passages aux urgences

Près de **370.000** admissions

Près de **180.000** passages au quartier opératoire

Près de **37.000** membres du personnel

Plus de **20.000** accouchements

GIBBIS, un acteur de référence

≡ A Bruxelles

GIBBIS se veut l'interlocuteur de référence du monde politique bruxellois et particulièrement des cabinets ministériels et Ministres bruxellois de la Santé et de l'Aide aux personnes, de la COCOM et des administrations Vivalis et Iriscare, de la COCOF, d'Iriscare, de la Vlaamse Gemeenschap ou de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de même qu'avec leurs administrations. De manière générale, GIBBIS a développé des contacts étroits avec les partenaires bruxellois comme par exemple les ASBL Abrumet, BRUXEO, la PAQS, la Plateforme bruxelloise pour la santé mentale, BRUSANO, Brulocalis ou encore Brupartners.

GIBBIS poursuit également ses contacts étroits avec IRIS faïtière qui a revu ses statuts et missions, suite à la modification de l'ordonnance chapitre XII bis, et dont l'objet principal est actuellement centré sur un contrôle de tutelle général, du monitoring budgétaire ainsi que la coordination des statuts des personnels des hôpitaux publics bruxellois.

≡ Au niveau fédéral

GIBBIS suit avec attention les développements dans les autres Régions et est un interlocuteur de référence du monde politique au niveau fédéral, en particulier des cabinets ministériels et des Ministres de la Santé et de l'Emploi ainsi que de leurs administrations. La fédération a notamment resserré ses liens avec le KCE (Centre d'expertise fédéral des soins de santé) et Unisoc. Des concertations régulières sont organisées entre les fédérations des secteurs public ou privé associatif des soins de santé des trois Régions: Zorgnet-Icuro en Flandre, GIBBIS à Bruxelles et UNESSA, santhea et Wallcura en Wallonie, mais aussi Femarbel.

≡ Au sens large

GIBBIS est considérée comme la plus grande fédération bruxelloise notamment parce qu'elle représente l'ensemble des hôpitaux bruxellois et que c'est la seule qui fédère autant de secteurs de soins: hôpitaux, institutions psychiatriques, maisons de repos, maisons de repos et de soins, résidences-services, centres de soins de jour, maisons de soins psychiatriques, initiatives d'habitation protégée, conventions de revalidation fonctionnelle Iriscare, un service de santé mentale, une association de prise en charge à domicile, un centre de diagnostic et de traitement pour enfants ainsi qu'une structure innovante d'hébergement thérapeutique.



GIBBIS reconnu comme organisation représentative du secteur hospitalier

Depuis le 1^{er} janvier 2024, GIBBIS est officiellement reconnu comme organisation représentative du secteur hospitalier. Cette reconnaissance, instaurée par l'Ordonnance du 5 octobre 2023 modifiant celle du 4 avril 2019, et mise en œuvre par l'Arrêté du Collège réuni du 23 novembre 2023 relatif à l'agrément et au subventionnement des organisations représentatives du secteur hospitalier, permet de pérenniser le cadre existant antérieurement pour les structures de coordination bruxelloises.

Un rôle clé dans la concertation hospitalière

Pour être agréée, une organisation représentative doit avoir pour mission principale de représenter les intérêts des hôpitaux relevant de la Commission communautaire commune auprès des instances compétentes. Elle doit également favoriser la concertation entre les hôpitaux afin de répondre aux priorités définies par les autorités bruxelloises en matière d'offre, d'organisation et de qualité des soins, dans le cadre de la mise en œuvre du plan social-santé intégré. Elle joue également un rôle de liaison entre les hôpitaux et les autres acteurs du secteur des soins de santé, notamment les maisons de soins psychiatriques, les initiatives d'habitation protégée, les maisons de repos et de soins, ainsi que les services de première ligne.

Missions et actions de GIBBIS

En tant qu'organisation représentative, GIBBIS :

1° assure la représentation de ses hôpitaux membres dans les commissions paritaires compétentes

GIBBIS siège en CP330; la liste des Conventions collectives de travail signées en 2024 en CP 330 se retrouve en annexe II

2° représente les hôpitaux dont la compétence relève de la Commission communautaire commune au sein des organes des différentes institutions compétentes à leur égard

GIBBIS exerce de nombreux mandats dans des organismes, instances ou commissions liés au secteur des soins de santé. Il y représente ses membres notamment hospitaliers et y défend tant l'intérêt général du secteur et de la fédération que, le cas échéant, les intérêts particuliers de ses membres. Voyez la liste des mandats.

3° organise la concertation entre les hôpitaux pour les questions relatives aux intérêts du secteur hospitalier bruxellois

Cette concertation a lieu notamment au sein du groupe statutaire hôpitaux de GIBBIS mais aussi dans les commissions internes et groupes de travail thématiques.

4° développe la concertation, les échanges et la coordination avec les acteurs ou secteurs qui relèvent de la politique de santé, d'aide aux personnes, ou avec des services socio-culturels

Cette mission s'exerce notamment à travers divers mandats qu'occupe GIBBIS au sein de Brusano ASBL, Bruxeo ASBL, Unisoc ASBL, BruPartners, ... mais aussi au sein de GIBBIS qui est considéré comme la plus grande fédération bruxelloise notamment parce qu'elle représente l'ensemble des hôpitaux bruxellois et que c'est la seule qui fédère autant de secteurs de soins: hôpitaux, institutions psychiatriques, maisons de repos, maisons de repos et de soins résidences-services, centres de soins de jour, maisons de soins psychiatriques initiatives d'habitation protégée, conventions de revalidation fonctionnelle Iriscare, service de santé mentale, association de prise en charge à domicile, centre de diagnostic et de traitement pour enfants, structure innovante d'hébergement thérapeutique. (voir GIBBIS, un acteur de référence)

5° organise la concertation et les échanges avec des institutions de soins de santé et structures de coordination relevant d'autres entités actives sur le territoire de la région bilingue de Bruxelles-Capitale dans l'objectif d'une harmonisation et d'une amélioration des pratiques dans l'intérêt des patients

Cette mission s'exerce notamment à travers divers mandats qu'occupe GIBBIS ou les contacts développés avec les entités bruxelloises telles que Vivalis, Iriscare, COCOF, VGC, la Fédération Wallonie Bruxelles ... mais aussi au sein de GIBBIS, acteur de référence à Bruxelles.

6° organise la concertation et les échanges entre les hôpitaux dans la mise en œuvre des normes de qualité fixées par les autorités bruxelloises et les accompagne pour répondre aux priorités en termes d'offre et d'organisation de soins déterminées par celles-ci

Cette concertation a lieu notamment au sein du groupe statutaire hôpitaux de GIBBIS mais aussi dans les commissions internes et groupes de travail thématiques. GIBBIS a collaboré, au sein du Conseil consultatif, à la création de nouvelles normes de qualité. GIBBIS est membre actif de l'ASBL PAQS, qui travaille depuis plus de 10 ans à l'amélioration de la qualité en soutenant les institutions de soins à Bruxelles.

7° facilite et favorise la participation de ses membres relevant de la Commission communautaire commune aux démarches visant à assurer le bilinguisme de leurs services hospitaliers.

Cette mission s'exerce notamment via des projets favorisant le bilinguisme dans les institutions membres de GIBBIS: citons notamment les taalcoaches financés par Vivalis, en collaboration avec Het Huis van het Nederlands et HopiTAAL, une plate-forme d'e-learning développée pour l'amélioration du néerlandais dans le secteur hospitalier.

Ces missions se retrouvent plus concrètement à travers les nombreuses actions de GIBBIS relatées dans le présent rapport d'activités et qui illustrent l'engagement de GIBBIS en faveur d'un secteur hospitalier bruxellois structuré, efficace et en constante amélioration.



La PAQS, un soutien aux institutions de soins dans l'amélioration de la qualité et le suivi des indicateurs

En 2023, les membres de GIBBIS avaient identifié leur volonté de développer à Bruxelles un système de surveillance de la qualité des soins en développant des indicateurs qualité permettant un benchmarking entre les institutions. Dans ce cadre, GIBBIS a suivi de près le travail de la COCOM concernant les nouvelles normes hospitalières.

En 2024, GIBBIS a participé en tant qu'administrateur à l'exercice stratégique de la PAQS en mettant en avant l'importance de développer l'accompagnement des institutions dans la surveillance des indicateurs qualité.

La PAQS déploie dorénavant un programme d'activités structuré autour de trois axes: Former, Améliorer et Mesurer.

Au-delà d'une offre de formations variées, la PAQS a accompagné sur le terrain plusieurs institutions dans des projets d'amélioration concrets, notamment en matière de gestion des médicaments, de communication aux points de transition ou d'identitovigilance.

En parallèle, la PAQS a également intensifié ses efforts pour structurer la collecte et l'exploitation des indicateurs qualité. Dorénavant, la PAQS accompagnera les hôpitaux généraux et psychiatriques qui le souhaitent dans la collecte et le suivi des indicateurs, tout en collaborant avec les autorités régionales et fédérales pour une coordination optimale de cette initiative. Cet accompagnement visera à faciliter la préparation et le respect des nouvelles obligations réglementaires par les institutions. Pour ce faire, un tableau de bord «qualité» sera développé pour mesurer, comparer, échanger et améliorer. Ce tableau de bord

reprenant les indicateurs qualité COCOM (tels que fixés dans l'arrêté de mai 2023 fixant les normes que les hôpitaux bruxellois doivent respecter) ainsi que ceux identifiés au fédéral dans le cadre du programme Pay for Performance – P4P sera régulièrement enrichi d'indicateurs à partir d'initiatives existantes telles que les indicateurs du Registre du Cancer ou encore ceux proposés par le VIKS en Flandre.

La mesure de l'expérience patient et le renouvellement de l'enquête SCORE, dédiés à la culture de sécurité, traduisent également l'engagement constant de la PAQS en faveur d'une amélioration continue fondée sur des approches complémentaires.

La PAQS prévoit également de travailler à l'engagement des secteurs des aînés et de la santé mentale, dans une dynamique de qualité toujours plus intégrée et collaborative.

Les mandats (situation au 31.12.2024)

GIBBIS exerce de nombreux mandats dans des organismes, instances ou commissions liés au secteur des soins de santé. Il y représente ses membres et y défend tant l'intérêt général du secteur et de la fédération que, le cas échéant, les intérêts particuliers de ses membres. Ces instances se réunissent soit d'initiative, soit à la demande de leurs membres et ont souvent pour vocation d'émettre des avis auprès des autorités sur des thématiques liées à un secteur ou à une politique, aux institutions, aux patients ou encore aux travailleurs. GIBBIS y apporte son expertise ainsi que l'expérience de ses membres sur le terrain. En 2024, GIBBIS était présent au sein de plus de 40 organismes, instances ou commissions.

☰

Au niveau fédéral

Cabinet du Ministre de la Santé

Concertation sociale informelle - secteur publics fédéraux de la santé	Eric Mascart, Marion Vossen
Agenda pour l'avenir des soins	Marion Vossen, Céline De Greef
Organe ad hoc de concertation réforme du financement hospitalier	Dieter Goemaere, Karel Van De Sompel

SPF SANTE PUBLIQUE

CFEH plénière	Dieter Goemaere, Edward Van Rossen. Plusieurs membres de GIBBIS y sont également représentés
↳ GT B8	Dieter Goemaere, Manon Pierrot
↳ GT permanent - dossiers individuels de financement	Manon Pierrot, Dieter Goemaere
↳ GT quartier opératoire (inactif)	Dieter Goemaere
↳ GT hôpital de jour	Dieter Goemaere, Manon Pierrot

↳ GT modifications BMF	Manon Pierrot, Dieter Goemaere
↳ GT instructions comptables	Dieter Goemaere, Marleen Loncke
↳ GT finhosta & collecte PERONE (inactif)	Dieter Goemaere, Manon Pierrot
↳ GT accords sociaux (IF-IC) (inactif)	Dieter Goemaere, Marion Vossen
↳ GT BMUC	Jürgen Rogge, Marleen Loncke
↳ GT cybersécurité	Jürgen Rogge, Manon Pierrot
↳ GT Structuralisation contrats B4	Edward Van Rossen
↳ GT besoins	Manon Pierrot, Edward Van Rossen; Dieter Goemaere (Président)
↳ GT programmation (inactif)	Mathilde Coëffé, Dieter Goemaere
↳ GT PIT (inactif)	Mathilde Coëffé, Dieter Goemaere
↳ GT normes (cascade)	Mathilde Coëffé, Dieter Goemaere + membre de GIBBIS
— SGT Département infirmier normes d'agrément	Mathilde Coëffé, Dieter Goemaere, Edward Van Rossen + membre de GIBBIS
— SGT normes d'agrément Service psychiatrique Hôp. gén. - Hôp. psy	Edward Van Rossen
↳ GT adaptation programmation RMN	Mathilde Coëffé, Dieter Goemaere
↳ GT P4P	Dieter Goemaere. Plusieurs membres de GIBBIS y sont également représentés
↳ GT permanent soins intégrés (+ wecare)	Kelly Mertens

Commission Paritaire Nationale Médecins-Hôpitaux	Mathilde Coëffé, Marjorie Gobert; Plusieurs membres de GIBBIS y sont également représentés
↳ GT CPNMH Médecins spécialistes en formation	Mathilde Coëffé, Marjorie Gobert. Plusieurs membres de GIBBIS y sont également représentés
↳ GT Standstill - suppléments d'honoraires	Mathilde Coëffé, Marjorie Gobert. Plusieurs membres de GIBBIS y sont également représentés
Commission fédérale "Droits du patient"	Nathan Burssens, Mathilde Coëffé
Conseil national des secours médicaux d'urgence	Mathilde Coëffé + un membre de GIBBIS
↳ Organe de concertation 107 adultes	Edward Van Rossen + membre de GIBBIS
↳ SPF Santé publique - 107 adultes - GT personnes âgées + SGT	Edward Van Rossen
↳ SPF Santé publique - 107 adultes - GT soins de longue durée	Edward Van Rossen
↳ SPF Santé publique - 107 adultes - GT intensification F4	Edward Van Rossen
↳ SPF Santé publique - 107 adultes - GT intensification SGT HIC/ID + SGT FHIC	Edward Van Rossen
↳ SPF Santé publique - 107 adultes - GT Urgences psy	Edward Van Rossen
↳ SPF Santé publique - 107 adultes - GT postcure	Edward Van Rossen
↳ SPF Santé publique - 107 adultes - GT Update	Edward Van Rossen
↳ SPF Santé publique - 107 adultes - GT Equipes mobiles	Edward Van Rossen
COMSMEA	
↳ GT Santé mentale & disabilities	Edward Van Rossen
↳ GT Urgences	Edward Van Rossen

Hospital & Transport Surge Capacity Committee (HTSC)	Dieter Goemaere, Karel Van De Sompel
Agence des données de soins de santé - Comité des utilisateurs	Nathan Burssens
Plateforme eHealth - GT Accès	Mathilde Coëffé

INAMI

Conseil général	Karel Van De Sompel
Comité de l'assurance	Dieter Goemaere, Jürgen Rogge
↳ Comité d'accompagnement «aversion sérieuse pour alimentation orale»	Membre de GIBBIS
↳ Comité d'accompagnement «trajet de soins troubles alimentaires»	Edward Van Rossen
↳ Comité d'accompagnement «soins extra-muros dans le cadre de l'alimentation»	Membre de GIBBIS
↳ GT Télémédecine	Jürgen Rogge
Commissions de convention	

↳ Hôpitaux généraux	Jürgen Rogge
— GT projets transversaux: transplantation	Jürgen Rogge
— GT projets transversaux: revalidation pulmonaire	Jürgen Rogge
— GT projets transversaux: peri maternité	Jürgen Rogge
— GT projets transversaux: obésité chez les enfants	Dieter Goemaere
— GT apnée de Sommeil + STHA	Jürgen Rogge
— GT dialyse	Jürgen Rogge
— GT HAD	Jürgen Rogge
— Comité d'accompagnement thrombectomie	Jürgen Rogge
— Comité d'accompagnement AYA	Jürgen Rogge

↳ Hôpitaux psychiatriques	Edward Van Rossen
– Comité d'accompagnement soins psychologiques	Edward Van Rossen + un membre de GIBBIS
– Comité de pilotage 'communication'	Edward Van Rossen
– Comité de pilotage 'implémentation'	Edward Van Rossen
↳ Conseil technique de l'hospitalisation	Mandat en cours de remplacement. Plusieurs membres de GIBBIS y sont représentés
↳ Commission Informatique	Jürgen Rogge
– GT lecture obligatoire EID	Jürgen Rogge
↳ Commission de profils (prestations effectuées au sein des établissements hosp.) (MB)	Deux mandats, en cours de remplacement
↳ GT cancers rares chirurgie complexe de l'œsophage et du pancréas	Jürgen Rogge
↳ GT cancers rares tête et cou	Dieter Goemaere
↳ Comité du service d'évaluation et de contrôle médicaux	Jürgen Rogge
↳ Chambre de première instance qui connaît de tous les dossiers devant être traités en néerlandais	Dieter Goemaere, Nathan Burssens
↳ Chambre de recours qui connaît de tous les dossiers devant être traités en néerlandais	Edward Van Rossen + un membre de GIBBIS
↳ Chambre de première instance qui connaît de tous les dossiers devant être traités en français et allemand	Marjorie Gobert, Mathilde Coëffé
↳ Chambre de recours qui connaît de tous les dossiers devant être traités en néerlandais	Céline De Greef, Manon Pierrot
↳ Fonds des accidents médicaux	Nathan Burssens
↳ Comité d'accompagnement de la réforme de la nomenclature	Dieter Goemaere, Jürgen Rogge

↳ Commission de remboursement des implants et dispositifs médicaux invasifs	Jürgen Rogge
↳ Comité de pilotage projets transversaux	Dieter Goemaere
↳ GT projets transversaux: soins somatiques en psychiatrie	Edward Van Rossen
↳ GT simplification administrative (INAMI/SPF Santé publique)	Jürgen Rogge
↳ GT centres de soins pour les victimes de violences sexuelles	Jürgen Rogge
↳ GT CIN/NIC Hôpitaux	Jürgen Rogge
mHealth: GT multidisciplinaire (INAMI/SPF Santé publique)	Jürgen Rogge
GT registres Healthdata (eHealth) (INAMI/SPF Santé publique)	Jürgen Rogge

SPF EMPLOI, TRAVAIL & CONCERTATION SOCIALE

Commission Paritaires des établissements et des services de santé (330)	Marion Vossen, Eric Mascart, Marjorie Gobert, Céline De Greef
Comité d'entente des employeurs	Marion Vossen, Céline De Greef (Marjorie Gobert)
Fond social Maribel public (ONSS)	Eric Mascart
Association des fonds sociaux fédéraux et bicommunautaires (FE.BI)	Marion Vossen, Céline De Greef
↳ CA & AG	Marion Vossen, Céline De Greef
Fonds Maribel social pour les établissements et services de santé (330):	Marion Vossen (Vice-Présidente), Céline De Greef
↳ Chambre Maribel social pour les hôpitaux privés (1)	Marion Vossen, Céline De Greef
↳ Chambre Maribel social pour les MR/MRS (2)	Céline De Greef
↳ Chambre Maribel social pour les centres de revalidation (4)	Céline De Greef, Marion Vossen

↳ Chambre Maribel social pour les IHP, Croix-Rouge, maisons médicales (5)	Céline De Greef, Marion Vossen
↳ Chambre Maribel social établissements et services de santé bicommunautaires et résiduaire (7)	Céline De Greef, Marion Vossen
Fonds social pour les hôpitaux privés	Céline De Greef, Marion Vossen
Fonds social pour les MRPA et MRS	Céline De Greef
Fonds social pour les établissements et services de santé (FS ESS)	Céline De Greef, Marion Vossen
Inter-Fonds (réunion informelle de tous les fonds)	Céline De Greef, Marion Vossen
Institut de Classification des Fonctions (IF.IC)	
↳ CA et AG	Marion Vossen
↳ Comité de classification (COMCLA)	Marion Vossen, Céline De Greef
↳ Comité de pondération	Marion Vossen
↳ GT technique santé	Amaury Senterre
↳ GT groupe 2 (CP 318 + 332 + AUTRES 330)	Céline De Greef
↳ Commission de recours externe (secteur public + secteur bxl)	Amaury Senterre
Fonds intersectoriel des soins de santé (FINSS)	Céline De Greef, Marion Vossen
Fonds d'épargne 330 - AG	Dieter Goemaere
Fonds de pension fédéral - Bureau, CA, AG et comité de contrôle financier	Eric Mascart
UNISOC	
CA	Marjorie Gobert
AG	Marjorie Gobert, Marion Vossen, Céline De Greef, Karel Van De Sompel
GT droit social	Céline De Greef, Marion Vossen, (Mathilde Coëffé, Marjorie Gobert, Nathan Burssens)

KCE - CA

Karel Van De Sompel

≡ Au niveau régional et communautaire - Bruxelles



Commission Communautaire Commune de Bruxelles-Capitale

Bureau de la commission de la santé	Dieter Goemaere (Président)
↳ Commission de la santé - section hôpitaux	Dieter Goemaere (Président), Marjorie Gobert, Mathilde Coëffé. Plusieurs membres de GIBBIS y sont représentés
↳ Commission de la santé - section hôpitaux - GT A1 A3	Dieter Goemaere (Président)
↳ Commission de la santé - section des institutions et services de santé mentale (MB)	Edward Van Rossen, Karel Van de Sompel, Dieter Goemaere. Plusieurs membres de GIBBIS y sont représentés
GT centre de convalescence (sous-groupe bruxellois du GT CIM Santé)	Marjorie Gobert, Kelly Mertens
Commission permanente de transport médico-sanitaire	Mathilde Coëffé, Marleen Loncke
IRISCARE	
Comité général de gestion	Karel Van De Sompel (mandat Bruxeo), Edward Van Rossen
GT Budget	Edward Van Rossen, Karel Van De Sompel, Marleen Loncke
Comité de suivi du contrat de gestion	Karel Van De Sompel (mandat Bruxeo)
Conseil de gestion de la santé et de l'aide aux personnes	Edward Van Rossen, Kelly Mertens. Plusieurs membres de GIBBIS y sont représentés

Commission technique revalidation et santé mentale (CTREVA)	Edward Van Rossen, Kelly Mertens + un membre de GIBBIS
↳ Commission technique Aînés	Kelly Mertens + un membre de GIBBIS
↳ Commission technique et informatique	Kelly Mertens
↳ Commission technique adaptée personnes âgées (CTDa PA)	Kelly Mertens + un membre de GIBBIS
↳ Commission technique personnes handicapées (CTPH)	Kelly Mertens + un membre de GIBBIS
↳ Commission technique adaptée personnes handicapées (CTPHa)	Kelly Mertens + un membre de GIBBIS
↳ Conseil des utilisateurs (centrale de marchés)	Mathilde Coëffé, Marjorie Gobert
↳ Commission technique et informatique	Kelly Mertens
↳ Commission de sécurité incendie pour les établissements pour aînés	Kelly Mertens
COCOF de Bruxelles-Capitale - Section hébergement	Membres de GIBBIS
Plate-forme de concertation pour la santé mentale Bruxelles-Capitale	
Brumenta	Edward Van Rossen (représente la PBSM)
BRUXEO	
AG	Karel Van De Sompel, Marjorie Gobert, Céline De Greef
CA	Marjorie Gobert, Karel Van De Sompel
GT accord non marchand	Céline De Greef
GT emploi	Marion Vossen

BRUPARTNERS

Assemblée plénière	BRUXEO repr. par Marjorie Gobert
Commission Sociale	BRUXEO repr. par Marjorie Gobert
Pateforme permanente de dialogue et de concertation du non-marchand	BRUXEO repr. par Céline De Greef

PAQS - CA

Mathilde Coëffé

ABRUMET - advisory Board

Mathilde Coëffé

Lifetech - Advisory Board

Mathilde Coëffé

ABBET

CA et AG	Céline De Greef
BRUSANO - CA & AG	Marjorie Gobert



Au niveau FWB

Communauté française - Commission de planification de l'offre médicale	Karel Van De Sompel, Dieter Goemaere
Conseil des hôpitaux universitaires	Mathilde Coëffé, Marleen Loncke
Conseil du Réseau Santé Louvain	Marjorie Gobert, Mathilde Coëffé

Autres

Mdéon - Membre de l'AG

Karel Van De Sompel

IJE

AG	Marjorie Gobert, Céline De Greef
GT Droit de la Santé	Marjorie Gobert

2024 en un coup d'œil

JANVIER

12/01 : Proposition de GIBBIS et approbation du groupe de travail hôpitaux au sein du *Health Data Agency*

MARS

06/03 : Visite du Ministre de la Santé Alain Maron à la Résidence Malibran en présence de l'équipe GIBBIS

26/03 et 27/03 : Participation de GIBBIS au Salon de la Formation à Bruxelles

26/03 : Rencontre-débat GIBBIS sur l'avenir des soins de santé à Bruxelles à l'Hôtel de Ville de Bruxelles

MAI

03/05 : Publication de la législation sur les concentrations hospitalières: régime d'exception pour les hôpitaux

24/05 : Lancement des workshops GIBBIS sur les nouvelles normes d'agrément des institutions pour aînés

≡ JANVIER

≡ FÉVRIER

≡ MARS

≡ AVRIL

≡ MAI

≡ JUIN

JUIN

06/06 : Conférence de presse GIBBIS réunissant l'ensemble de nos membres hospitaliers pour dénoncer la répartition des RMN qui ne tient pas compte des besoins bruxellois.

09/06 : Elections fédérales et provinciales

14/06 : Session d'information GIBBIS pour les membres sur l'arrêté royal ADL

18/06 : Introduction d'un recours devant la Cour constitutionnelle contre le retrait d'agrément des lits non occupés en maisons de repos

25/06 : Session d'information GIBBIS pour les membres sur la législation NIS 2 (cybersécurité)

OCTOBRE

17/10 : Signature de la CCT permettant la conversion de la prime de fin d'année du travailleur en un leasing vélo

DÉCEMBRE

19/12 : Avis d'initiative Brupartners relatif aux dynamiques économiques et sociales du secteur hospitalier bruxellois approuvé en plénière

≡ JUILLET

≡ AOÛT

≡ SEPTEMBRE

≡ OCTOBRE

≡ NOVEMBRE

≡ DÉCEMBRE

JUILLET

11/07 : Avis du CFEH sur les besoins prioritaires 2025 des hôpitaux

11/07 : Position paper commun des fédérations hospitalières communiqué au Ministre fédéral de la Santé sur les priorités concernant l'Avenir du travail dans le secteur des soins

SEPTEMBRE

01/09 : Entrée en vigueur des nouvelles normes d'agrément pour les établissements pour aînés

01/09 : Entrée en vigueur des nouvelles normes de sécurité incendie pour les établissements pour aînés

17/10 : Session d'information GIBBIS pour les membres sur la réforme de la loi sur les droits des patients

NOVEMBRE

07/11 : sortie de l'Etude MAHA sur la santé financière des hôpitaux

29/11 : Envoi des analyses BMF aux membres GIBBIS



Qu'a fait GIBBIS en 2024 ?

— Les élections 2024	35
— Plan d'attractivité : les actions mises en place	37
— 2024 : GIBBIS, actif sur tous les fronts !	39
— E-Santé, IA et Cybersécurité : le trio d'actualité	45
— Thématiques 2024	47
— Les temps forts de la communication en 2024	48
— En route pour 2025...	51

Les élections 2024

GIBBIS en 2024 : une année électorale décisive pour la santé à Bruxelles

L'année 2024 a été marquée par un moment démocratique essentiel : les élections. En tant que fédération des institutions de soins bruxelloises, GIBBIS s'est pleinement engagé pour faire entendre la voix de nos membres et positionner ses priorités dans le débat politique. Cette année électorale a été l'occasion pour notre fédération de renforcer son rôle d'interlocuteur privilégié et de défenseur d'un système de soins de qualité, accessible à tous à Bruxelles.

Un engagement avant, pendant et après les élections

Dès le début de l'année, GIBBIS a sensibilisé les politiques avec un message clair : la santé doit être au cœur des discussions et des décisions politiques.

Avant les élections, notre fédération a partagé son mémorandum et défendu les constats et les recommandations qu'il contient lors de nombreuses rencontres avec les partis politiques, les administrations et les parties prenantes du secteur. Mettant systématiquement en avant des propositions concrètes pour garantir un système de soins performant à Bruxelles. Parallèlement, nous avons encouragé les citoyens à voter pour des politiques qui soutiennent un secteur de la santé efficace et humain en plaçant au cœur des discussions médiatiques les grands enjeux qui détermineront le système de soins de santé de demain.

Au lendemain des élections : actions stratégiques et dialogue politique

Une fois les résultats électoraux connus, GIBBIS a rapidement pris contact avec les nouveaux élus et réaffirmé sa volonté de collaborer avec eux pour construire un avenir plus solide pour la santé à Bruxelles.

Dans la foulée, nous avons transmis à nos contacts politiques des fiches de positionnement stratégiques, mettant en avant les enjeux et recommandations prioritaires à intégrer dans les accords de gouvernement. Ces documents visaient à apporter des solutions concrètes aux défis du secteur, notamment en matière de financement, d'attractivité des métiers de la santé et d'organisation des soins.

En juin, nous avons également mené une analyse approfondie des résultats électoraux afin de comprendre leurs implications pour notre secteur. Cette étude a nourri nos prises de position et nous a permis d'affiner nos stratégies de plaidoyer. Nous avons également intensifié nos discussions avec les partis des majorités en discussions afin que les accords de gouvernement soutiennent des soins de santé de qualité et durables à Bruxelles.

Un dialogue renforcé en attendant la formation des nouveaux gouvernements

En l'absence d'un accord de gouvernement au niveau fédéral et bruxellois en 2024, notre priorité a été d'assurer un suivi attentif des négociations et de maintenir un dialogue constant avec les différents acteurs politiques. Nous avons pris contact avec les nouveaux élus et leurs équipes pour leur présenter les enjeux cruciaux du secteur et les sensibiliser aux défis à relever.

Enfin, GIBBIS a engagé une réflexion sur l'adaptation de ses messages et de ses objectifs stratégiques en fonction des évolutions politiques, afin de garantir un impact maximal de ses actions.

Un positionnement fort pour l'avenir des soins de santé à Bruxelles

L'année 2024 a été une période charnière pour notre fédération. Par notre engagement constant, nous avons consolidé notre rôle d'acteur incontournable dans le paysage politique et institutionnel bruxellois. Les défis restent nombreux, mais nous restons déterminés à défendre un système de soins performant, inclusif et durable, au service de tous les patients et résidents de la capitale.

Le mémorandum GIBBIS «Bruxelles, à ta santé», une feuille de route pour garantir un système de santé performant et équitable pour tous

Notre système de santé est performant et apprécié des citoyens, mais il fait face à des défis majeurs : vieillissement de la population, complexification des soins, pénuries de personnel et contraintes budgétaires. Ces évolutions nécessitent une réforme en profondeur de l'organisation et du financement des soins.

Bruxelles joue un rôle central dans ce système. Plus d'un tiers des patients soignés dans ses institutions viennent d'autres régions ou appartiennent aux groupes les plus vulnérables. Sa diversité socioculturelle, bien que précieuse, pose aussi des défis : prise en charge multilingue, continuité des soins pour les plus précaires et accessibilité financière. De plus, le coût de la vie chère, les problèmes de mobilité et la complexité institutionnelle compliquent parfois le recrutement du personnel.

Dans ce contexte, GIBBIS a formulé une vision ambitieuse pour 2035 : faire des institutions de soins bruxelloises des références européennes en matière d'innovation, qualité et accessibilité.

Le mémorandum se compose de quatre axes qui soutiennent cette ambition, trois axes principaux et un axe transversal :

- Assurer à chaque citoyen un accès facile à des soins appropriés et de qualité
- Avoir suffisamment de personnel soignant qui soit satisfait et valorisé
- Garantir un mécanisme de financement durable, abordable et flexible
- Répondre aux objectifs de durabilité de la société

Plan d'attractivité : les actions mises en place

En 2023, GIBBIS a identifié 25 actions dans un plan d'attractivité porté par l'ensemble de ses membres et qui a pour objectif de lutter contre la pénurie actuelle, redorer l'image du secteur et augmenter l'encadrement autour du patient. Voici le bilan des actions menées par GIBBIS en 2024 par rapport à ce plan d'attractivité.

Pour rappel, le plan d'action de GIBBIS est constitué de trois principes généraux auxquels il faut s'atteler pour garantir un meilleur encadrement autour du patient :

1. développer l'attractivité du secteur
2. fidéliser le personnel
3. réajuster l'organisation des soins

Aujourd'hui encore, le plan d'attractivité sert de base à GIBBIS dans tous les forums où il est présente et dans les échanges avec ses partenaires.

Voici quelques grands points sur lesquels GIBBIS a mis l'accent en 2024 :



Promotion des métiers de la santé

En 2024, GIBBIS a participé au Salon de la Formation organisé par Bruxelles Formation, avec certains de ses membres. L'objectif était de mettre en lumière les métiers des soins via des démonstrations métiers par les travailleurs (infirmiers, ergothérapeutes, technologues en imagerie médicale, ...) et de présenter, en collaboration avec FeBi, les soutiens financiers qui existent pour se former en art infirmier et en aide-soignant. GIBBIS a créé divers outils pour ce salon comme des roll-up, des brochures, ...

Un groupe de travail avec des membres de GIBBIS, la Cité des métiers et Bruxelles Formation a été mis en place afin de discuter et de creuser diverses collaborations possibles, comme la future organisation d'une journée pour faire connaître les métiers du soin et les formations pour les exercer.

GIBBIS est également allé à la rencontre de Constructiv et Constructivity, une fédération qui regroupe toutes les fédérations de la construction, qui a mis en place une campagne de communication avec la mise en place d'un point de contact hebdomadaire pour les personnes intéressées par la construction. Ce modèle a séduit GIBBIS, qui souhaite s'en inspirer pour mettre sur pied une campagne de promotion des métiers de la santé.

Enfin, GIBBIS a aussi eu plusieurs échanges au cours de l'année avec des partenaires utiles (notamment Actiris, Huis voor Gezondheid, ...) afin d'unir les forces sur toute une série de thématiques.

Meilleur accompagnement des stagiaires infirmiers et facilitation de l'obtention de l'équivalence de diplôme pour les travailleurs étrangers

Tout au long de l'année 2024, GIBBIS a réalisé un travail de plaidoyer autour de ces deux actions. Il y a un consensus dans le secteur, que ce soit au niveau des syndicats, des politiques et des fédérations hospitalières pour dire que le manque d'accompagnement pendant les stages constitue une raison fondamentale pour laquelle les futurs infirmiers ne terminent pas leur formation. Le décalage entre ce qui est appris sur les bancs de l'école et la réalité sur le terrain effraie les nouveaux diplômés; un accompagnement adéquat est donc essentiel.

Au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, l'accord de gouvernement comporte un point relatif à l'accompagnement des stagiaires infirmiers, ainsi que la volonté d'étudier la possibilité d'améliorer la reconnaissance des diplômes des travailleurs de la santé non européens, ce qui montre que la voix de GIBBIS a été entendue et que le travail réalisé porte ses fruits.

Soutien du personnel soignant via des outils technologiques innovants

GIBBIS demandait un financement pour permettre aux institutions d'investir dans ces outils technologiques innovants. Il y a lieu de se réjouir d'une avancée en ce sens puisque l'accord de gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles mentionne la simplification administrative pour les infirmiers avec un accent sur la digitalisation et le développement des outils informatiques. GIBBIS veille tout particulièrement à ce que le personnel soit formé à ces nouveaux outils afin que ceux-ci entraînent un gain de temps et non une perte de temps.

Encourager la formation continue

Au sein de FeBi GIBBIS a tenu un plaidoyer fort pour que la plateforme LearnAction soit mise en place afin de permettre aux travailleurs des maisons de repos et des hôpitaux de suivre leur formation en ligne. Cette possibilité n'existait pas encore au niveau francophone. Cette plateforme a rencontré un grand succès.

Equilibre vie professionnelle/vie privée

Il y avait une demande spécifique par rapport à la simplification administrative liée au temps de travail à temps partiel. La demande de GIBBIS de simplifier le temps partiel a été relayée via le memorandum d'UNISOC, qui a notamment été alimenté par les discussions avec les membres de GIBBIS.

Soutien logistique et administratif pour diminuer la charge de travail du personnel soignant

GIBBIS demandait un ETP supplémentaire en soutien administratif dans les nouvelles normes en MRS.

A travers une demande commune des partenaires sociaux siégeant au Fonds maribel 330, GIBBIS a aussi demandé au Ministre Frank Vandenbroucke que le budget relatif au soutien logistique et administratif soit reconduit, ce qui n'a hélas pas été le cas.

Par contre, ce soutien figure aussi parmi les besoins prioritaires du CFEH, au sein duquel GIBBIS a insisté pour que ce soit une priorité essentielle et que le budget y afférent soit porté à 30 millions d'euros.

Prolongation des heures de relance

Grâce notamment au lobbying de GIBBIS, une proposition de loi a été déposée en 2024 pour que les heures supplémentaires volontaires prestées par le personnel soignant soient défiscalisées.

Intervention financière afin de lever les freins à la mobilité pour les travailleurs bruxellois

GIBBIS était demandeur d'une intervention financière pour les travailleurs des institutions bruxelloises en termes de mobilité (voiture, leasing vélo, parking, abonnement multimodal) ou d'une meilleure indemnisation pour les travailleurs qui vivent à proximité de leur lieu de travail. Dans ce cadre, GIBBIS a été très actif dans la négociation de la CCT permettant la conversion de la prime de fin d'année pour financer un leasing vélo.



2024 : GIBBIS, actif sur tous les fronts !

≡ Groupe « Hôpitaux Généraux »

L'année 2024 – année électorale – a été l'occasion pour le Groupe Hôpitaux de mettre l'accent sur les rencontres avec les stakeholders (partis politiques, administrations, organismes assureurs, syndicats médicaux, autres fédérations, etc.) afin de mettre en avant les messages du mémorandum de GIBBIS adaptés à la réalité spécifique des hôpitaux.

Le Groupe Hôpitaux s'est réuni six fois en 2024. Il s'était fixé 6 priorités qui, sur la base des positionnements finalisés lors des réunions du Groupe Hôpitaux ont été défendues durant toute l'année. L'attractivité du secteur est restée une priorité phare en 2024 pour [tous les membres de GIBBIS](#). À côté de cela, des priorités hospitalières plus spécifiques visant à garantir une offre de soins appropriée et de qualité (programmation de l'offre de soins) ainsi qu'un financement correct des institutions ont été adoptées.

À côté des réunions du Groupe Hôpitaux, des Groupes de travail (GT) ont aussi été organisés sur des sujets spécifiques, comme les soins intégrés (programme des 1000 premiers jours de vie, obésité des enfants, le syndrome de l'apnée du sommeil, la biologie clinique, la cybersécurité, la durabilité, ...).

Focus sur les spécificités bruxelloises

L'année 2024 a été l'occasion pour le Groupe Hôpitaux de maintenir le focus sur les spécificités bruxelloises. Ce travail s'est entre autres appuyé sur le Tableau de bord de la Santé de l'Observatoire de la santé et du social de Bruxelles-Capitale mettant en évidence les particularités de la population bruxelloise.

L'objectif était double.

1. Il était tout d'abord essentiel de rappeler aux stakeholders que la programmation de lits hospitaliers à Bruxelles doit tenir compte de tous les patients soignés dans nos hôpitaux, y compris les patients non bruxellois et les patients sans chez soi. Nos hôpitaux doivent pouvoir adapter l'offre de soins aux besoins en augmentation dans les indices de lits chroniques (gériatrie et réadaptation) et de santé mentale.

Lorsque le Ministre Vandenbroucke a augmenté la programmation des appareils d'imagerie médicale RMN en Flandre et en Wallonie, mais pas à Bruxelles, GIBBIS a réagi fortement sur le plan politique, dans la presse et juridiquement. Nos études chiffrées, nos enquêtes sur les listes d'attente et les retours de terrain arrivent tous à la même conclusion : pour la répartition de l'offre de RMN entre les Régions, il faut tenir compte du statut de région-ville de Bruxelles. Cela implique qu'au-delà du critère de la population, il faut prendre en considération les flux de patients, l'impact du profil social plus vulnérable de nos patients et la concentration de soins spécialisés et universitaires dans la Région.

2. La situation financière particulièrement difficile des hôpitaux bruxellois a été mise en lumière. Situation qui ne peut plus être attribuée uniquement à des facteurs conjoncturels, comme la flambée des prix de l'énergie. Il s'agit d'une crise aux causes structurelles plus profondes, qui sont connues. Le contexte économique (inflation, hausse des coûts de l'énergie), le sous-financement structurel et croissant, le manque de personnel soignant, le poids des (nouvelles) obligations légales non financées (mise en conformité avec des normes coûteuses, telles que la directive NIS-2 sur la cybersécurité) affectent lourdement l'ensemble des hôpitaux.

À Bruxelles, ces difficultés sont aggravées par des réalités spécifiques :

Le coût croissant de la prise en charge des patients à profil social (précaires) : À Bruxelles, 37,6% de la population est exposée au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, soit plus du double de la moyenne nationale (18,6%). Ce contexte se reflète dans les hôpitaux bruxellois, qui prennent en charge une part importante des patients en situation précaire. Cette prise en charge est souvent plus complexe et coûteuse, nécessitant un accompagnement social renforcé, tout en augmentant le risque de factures impayées.

Les pensions statutaires : Ce problème financier, lié aux pensions des agents statutaires, pèse lourdement sur les institutions publiques de soins bruxelloises. Dans les institutions publiques, les pensions pour le personnel statutarisé doivent être couvertes par un nombre de plus en plus restreint de statutaires au travail. Les hôpitaux publics et

les CPAS qui les gèrent ne sont plus à même de porter les charges de cotisation qui augmentent.

Un travail conséquent a également été réalisé dans un GT du CFEH présidé par GIBBIS, pour rappeler l'importance de revoir le financement lié au profil social des patients. Ce travail a été payant: la répartition de ce financement devrait être adaptée au 1^{er} juillet 2025 pour mieux l'orienter vers les hôpitaux qui concentrent le plus de patients à profil social. En 2024, GIBBIS a sollicité une étude du KCE pour réévaluer le budget alloué au financement en fonction du profil social des patients et définir des paramètres permettant de tenir compte des caractéristiques du patient dans le futur financement réformé.

Par ailleurs, la situation financière des institutions appelle à une réflexion profonde sur l'évolution du paysage hospitalier. Au-delà d'une évolution nécessaire pour répondre aux nouveaux besoins (augmentation des besoins en soins chroniques et psychiatriques, virage ambulatoire, etc.), il devient indispensable de repenser l'organisation du secteur hospitalier pour garantir le maintien d'une offre de qualité. GIBBIS a entamé en 2024 une réflexion à cet égard, notamment dans le cadre du suivi du GT au CFEH sur les normes en cascade. Ces réflexions vont continuer et s'intensifier en 2025.

Un Groupe Hôpitaux uni pour défendre les intérêts de Bruxelles

Le dossier de la programmation des RMN, finalisé en fin de législature sans octroyer aucun appareil supplémentaire à Bruxelles, a illustré la capacité du Groupe Hôpitaux de mobiliser rapidement toutes les directions générales et les chefs de service radiologie des hôpitaux bruxellois. Les hôpitaux bruxellois se montrent unis dans la défense des intérêts de Bruxelles.

Un financement hospitalier toujours en cours de réforme: tendre vers un impact budgétaire neutre pour les hôpitaux

Il importe de couvrir suffisamment les frais légitimes de fonctionnement des hôpitaux. En 2024, GIBBIS s'est plus particulièrement concentré sur les besoins financiers relatifs à la cybersécurité et à l'implémentation de la directive NIS2. Alors que les besoins du secteur sont estimés à 130 millions structurels, seul un budget de 15 millions est pour le moment libéré. L'investissement ponctuel réclamé par les hôpitaux à hauteur de 39,5 millions a néanmoins été octroyé en 2024 par le Gouvernement fédéral. GIBBIS continuera à insister sur l'importance d'obtenir un financement suffisant car l'enjeu pour la protection des données – et de la continuité des soins – est crucial.

Pour soutenir ses membres, GIBBIS a continué d'organiser en 2024 un GT Cybersécurité regroupant les DPO et responsables informatiques des hôpitaux bruxellois. Dans ce cadre, GIBBIS a invité le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB) qui est venu présenter la directive NIS2 et les obligations qui en découlent. GIBBIS plaide également pour la création de points centraux avec des équipes qui puissent aider les hôpitaux en cas d'attaque.

Par ailleurs, GIBBIS a également suivi en 2024 les discussions liées aux réformes du financement hospitalier. La délicate question des suppléments d'honoraires n'a pas encore été tranchée: le standstill s'est poursuivi en 2024 pour les patients hospitalisés.



Vigilance de mise pour garantir la possibilité d'innover

GIBBIS demande à être impliqué dans la répartition qui sera proposée. De plus, lors des discussions, le système actuel des rétrocessions a été remis en question pour l'avenir. GIBBIS a insisté en 2024, et continuera à le faire, sur l'importance de garantir que médecins et hôpitaux puissent continuer à investir ensemble, au niveau local, pour maintenir une innovation suffisante et offrir des soins de qualité.

L'infrastructure au niveau bruxellois: désillusion en 2024 et grosse inquiétude pour les années à venir

GIBBIS a accompli un travail considérable pour mettre en œuvre le nouveau modèle de financement des infrastructures pour les institutions relevant de la COCOM. En 2024, l'ordonnance et l'arrêté d'exécution ont été publiés, marquant une première étape importante. Cependant, GIBBIS déplore l'absence d'un calendrier de construction ambitieux, nécessaire pour garantir, comme dans les autres Régions, un renouvellement et un entretien adéquats du parc hospitalier bruxellois.

≡ Groupe « Santé mentale »

Le Groupe « Santé mentale » s'est réuni six fois au cours de l'année 2024. Quant au Groupe de travail « Conventions », il s'est réuni neuf fois en 2024 contre six fois en 2023, et ce, à la demande de ses membres devenus nettement plus nombreux (voir encadré ci-contre).

Au cours de l'année 2024, la vice-présidence du groupe a changé. C'est désormais le Dr Caroline Depuydt, Directrice médicale à Epsilon ASBL, qui occupe cette fonction.

Une évolution importante qui a marqué l'année 2024 pour le Groupe « Santé mentale » fut la préparation de l'arrivée de nouveaux membres au 1^{er} janvier 2025, dont l'Equipe, qui était le seul hôpital psychiatrique bruxellois à ne pas faire partie de GIBBIS. C'est désormais chose faite. Au total, ce sont trois membres supplémentaires dans le secteur de la santé mentale qui adhèrent à GIBBIS depuis le 1^{er} janvier 2025 et l'adhésion d'un quatrième nouveau membre – Enaden – est en cours de finalisation.

En 2024, GIBBIS a accompli six grandes réalisations.

1. Informer et guider les membres concernant les nouvelles règles de financement pour l'infrastructure

Il s'agit de nouvelles règles pour les hôpitaux psychiatriques ainsi que pour les maisons de soins psychiatriques (MSP), publiées en juin 2024. Pour les autres structures de soins de santé mentale, les nouvelles règles ont été intégrées dans l'ordonnance de février 2024.

Pour le secteur, c'est un indicateur important car il détermine si de nouveaux chantiers de construction et d'entretien peuvent démarrer et à quelle hauteur ils seront financés. Un plan de construction avec des moyens réalistes peut être un véritable levier pour le développement futur des secteurs.

2. Le suivi très actif des changements et des arrêtés d'exécution de la loi de 1990 sur les admissions sous la contrainte qui ont désormais une nouvelle dénomination : « mesures de protection ».

Dans ce cadre, GIBBIS a aussi suivi de près l'appel à projets qui répondent aux urgences psychiatriques du Gouvernement fédéral, avec une disponibilité 7j/7, 24h/24.

3. La préparation de l'Arrêté du Collège réuni relatif aux MSP

Ce sont de nouvelles normes d'agrément et une nouvelle programmation qui ont été publiées en juillet 2024 que GIBBIS a co-écrites avec l'administration en veillant à ce qu'elles répondent mieux aux besoins.

4. Une spending review par Iriscare et Vivalis des MSP, des IHP et d'une partie des conventions

Il s'agit d'une analyse approfondie des dépenses publiques via ces institutions afin d'améliorer la cohérence entre les dépenses et les priorités des pouvoirs publics et d'en améliorer l'efficacité. GIBBIS a activement collaboré avec ses membres et l'administration pour veiller à ce que la façon de travailler soit correcte.

Représentativité de GIBBIS en Région bruxelloise

Avec ces changements récents, GIBBIS a encore gagné du terrain sur le sol bruxellois.

En Région bruxelloise, GIBBIS représente désormais :

- ▶ 100% des hôpitaux psychiatriques (ainsi que les autres hôpitaux)
- ▶ 100% des maisons de soins psychiatriques
- ▶ 80% des places aux initiatives d'habitation protégée
- ▶ 80% des conventions Iriscare

Une autre évolution marquante est le fait que GIBBIS est passé de 13 à 20 conventions de revalidation, dont 15 conventions de soins de santé mentale.

5. La prise en compte des spécificités bruxelloises dans l'organisation de nouvelles mesures concernant les troubles du comportement alimentaire (TCA) des jeunes

L'enjeu ici est un financement supplémentaire par le fédéral pour la première ligne et pour des équipes d'experts et des centres de référence qui peuvent soutenir d'autres hôpitaux ou services ambulatoires pour des cas complexes.

Nouveaux mandats

Enfin, GIBBIS s'est aussi vu doter de nouveaux mandats en santé mentale :

- Membre effectif du Comité d'accompagnement du trajet de soins troubles alimentaires de l'INAMI
- Membre effectif et vice-président du GT 'Update équipes mobiles' de l'Organe de Concertation 107 Adultes
- Membre effectif du GT 'urgences' du COMSMEA
- Membre effectif du sous-GT 'Soins psychiatriques au niveau de la fonction soins urgents' du GT 'F4 - intensification des soins' de l'Organe de Concertation 107 Adulte
- Membre effectif du GT 'Structuralisation contrats B4' du CFEH
- Membre suppléant du Comité de réseau régional (CRR) de Brumenta, au nom de la PBSM

6. La prolongation des subsides facultatifs d'Iriscare et Vivalis pour autant qu'ils n'étaient pas encore sûrs après les élections

Ce sont des subsides qui ne sont pas garantis par un cadre législatif, dont une partie doit être renouvelée chaque année. Pour les membres de GIBBIS, ces subsides se montent à quelque 4 millions d'euros, qui permettent de financer 50 ETP.

≡ Groupe « Institutions pour personnes âgées et soins innovants »

Le Groupe «Institutions pour personnes âgées et soins innovants» s'est réuni six fois au cours de l'année 2024, chaque fois chez GIBBIS, à l'exception d'une fois à la Cité Sérène.

Au cours de l'année, le Groupe a également reçu deux orateurs externes de la PAQS (Plateforme pour l'amélioration continue de la qualité des soins et de la sécurité des patients) et de l'ABBET (Association bruxelloise pour le bien-être au travail) afin qu'ils comprennent mieux les besoins des membres de GIBBIS et que ceux-ci connaissent mieux leurs offres de services.

Dès le début de l'année 2024, le Groupe s'était fixé des priorités, dont l'augmentation de l'encadrement, un financement adéquat et structurel, des investissements dans l'infrastructure et l'IT et la réduction du prix de journée pour le résident en finançant le personnel en dehors des normes.

≡ Maisons de repos

Les normes d'agrément et de sécurité incendie

Le dossier principal de l'année 2024 a été sans aucun doute **les normes d'agrément et de sécurité incendie**, qui ont été publiées au Moniteur belge en février et qui sont entrées en vigueur le 1^{er} septembre 2024.

L'impact de ces nouvelles normes est significatif car il s'agit d'un changement de paradigme dans les attentes vis-à-vis des maisons de repos, ce qui a entraîné pas mal de travail pour les membres.

Pour aider ses membres à comprendre et implémenter ces normes, GIBBIS a développé un certain nombre d'outils pour ses membres, dont :

- une sorte de traduction de ces normes afin qu'ils sachent ce qui est attendu d'eux sans devoir décortiquer les 300 articles.
- un audit sur la base des nouvelles normes afin qu'ils puissent évaluer où ils en sont par rapport à ces nouvelles exigences et ce qu'ils doivent encore faire pour être en conformité.
- cinq ateliers pour les directions et/ou le personnel des maisons de repos sur des thématiques qu'ils avaient choisies eux-mêmes via une enquête.

Dans ce cadre, notons aussi que GIBBIS a obtenu un nouveau mandat: GIBBIS est désormais membre de la Commission de la sécurité incendie d'Iriscare.

La nouvelle procédure pour l'admission des personnes de moins de 60 ans

Un autre dossier qui a marqué 2024 a été la nouvelle procédure pour l'admission des personnes de moins de 60 ans en maison de repos, avec la publication et l'entrée en vigueur de nouveaux critères d'inclusion et d'exclusion pour pouvoir être admis. Par exemple : une personne de moins de 60 ans qui présente des problèmes de comportement est exclue car elle pourrait rendre difficile la vie en collectivité. Par ailleurs, on ne trouve plus de places dans les MSP. Quelle prise en charge prévoit-on donc pour ces personnes ?

Il s'agit d'un dossier sur lequel GIBBIS a collaboré intensément avec les mutualités et l'administration, pour assouplir les critères et ainsi arriver à une solution qui est dans l'intérêt des patients de moins de 60 ans.

Le retrait de l'agrément relatif aux lits non occupés

Le Ministre Alain Maron a publié une modification d'ordonnance qui implique le retrait automatique de l'agrément de 50% des lits non occupés dans les maisons de repos. Cela signifie que les maisons de repos qui avaient, par exemple, 20 lits non occupés pendant la période de référence ont perdu leur agrément pour 10 lits.

Cette mesure a été difficilement vécue par le secteur, d'autant plus qu'elle se base sur l'occupation entre juillet 2022 et juin 2023 lorsque de nombreux lits étaient toujours inoccupés en raison des séquelles du Covid-19.

Dans un premier temps, GIBBIS a demandé au Cabinet Maron que la mesure soit postposée d'un an, mais cette demande n'a pas été acceptée. GIBBIS a alors organisé pas mal de concertations à ce sujet avec ses juristes et ceux d'Iriscare et les autres fédérations, notamment parce que le mode de calcul de ces lits non occupés n'était pas clair.

Par ailleurs, il est à noter qu'entre le moment où ces calculs ont été réalisés et le moment du retrait de l'agrément de ces lits, les lits non occupés étaient chez certains membres à nouveau occupés.

Hélas, ces concertations n'ont pas débouché sur un retour en arrière. Iriscare est resté sur ses positions. Concrètement, cela signifie une diminution au niveau de l'agrément des institutions, avec les pertes de revenus associés.

Un certain nombre de membres de GIBBIS, soutenus par celle-ci, ont décidé d'entreprendre une procédure devant le Conseil d'Etat. Cette procédure est toujours en cours.

La norme de croissance

Enfin, le Groupe «Institutions pour personnes âgées et soins innovants» a aussi travaillé sur sa demande relative à la norme de croissance. Avec un gouvernement bruxellois qui a été en affaires courantes une grande partie de 2024, une norme de croissance n'a pas pu être octroyée. Cela dit, GIBBIS a planché avec ses membres sur la définition des besoins afin que tout soit prêt pour les discussions avec le prochain gouvernement.

Pour le secteur des maisons de repos, il est apparu qu'il y avait un besoin important d'augmenter le financement pour le personnel logistique et administratif, notamment en raison de la charge administrative accrue découlant des nouvelles normes d'agrément.

L'idée est bien sûr de permettre au personnel soignant de se consacrer sur les tâches relatives aux soins et de ne pas les encombrer avec des tâches qui peuvent être réalisées par du personnel logistique ou administratif.

Quelle vision d'avenir pour les soins aux aînés ?

Durant 2024, GIBBIS a travaillé, en collaboration avec ses membres, à l'élaboration d'une vision d'avenir à l'horizon 2040 pour les soins aux aînés. Il est un fait que peu de gens souhaitent aller en maison de repos. Or, la population vieillit. Nous sommes donc à un moment charnière où il est important de réfléchir à la politique du futur.

Il apparaît de plus en plus clairement que des formes intermédiaires d'habitat sont nécessaires, entre le domicile et la maison de repos. GIBBIS souhaite bâtir cette nouvelle vision en s'appuyant sur l'expertise de ses membres, mais en diversifiant l'offre existante.

Conventions

Le dossier prioritaire en 2024 était la révision des conventions avec Iriscare pour certains membres de GIBBIS.

Plusieurs membres de GIBBIS ont bénéficié d'une révision de leurs conventions. Un tout nouveau système de financement a été introduit, incluant notamment les nouveaux barèmes IFIC. GIBBIS a investi pas mal de temps dans le suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre de ce nouveau système.

E-Santé, IA et Cybersécurité : le trio d'actualité

Le monde évolue rapidement et certains dossiers prennent de plus en plus d'importance. Dans ce contexte, GIBBIS souhaite apporter un éclairage sur trois dossiers particulièrement d'actualité sur lesquels elle a mis l'accent en

2024 : l'e-Santé, l'Intelligence Artificielle (IA) et la cybersécurité.

Voici quelques dossiers qui ont marqué 2024 au niveau de ces trois thématiques qui se chevauchent régulièrement :

Mise en œuvre de la directive NIS2 dans la législation belge

La priorité principale de l'année écoulée en termes de cybersécurité a été la transposition de la directive NIS2 dans la législation belge et sa mise en œuvre sur le terrain. Dans ce cadre, plusieurs initiatives ont été prises :

- Séance d'information par le Centre pour la Cybersécurité Belgique (CCB).
- Séance d'information par l'ASBL SHIELD.
- Information aux membres sur le Plan d'Action Européen pour la Cybersécurité dans le secteur des soins de santé, visant à améliorer la détection des cybermenaces, la préparation aux crises et la réponse aux incidents dans le domaine de la santé.
- Tout au long de l'année, les membres se sont réunis chez GIBBIS pour discuter de l'état d'avancement de la mise en œuvre de la loi NIS2.

La mise en œuvre de cette directive nécessite en outre des fonds supplémentaires dans les institutions. Les demandes à cet égard ont encore été largement portées par le secteur en 2024. Cela a permis de libérer un budget ponctuel de 39,5 millions € pour le financement de la cybersécurité dans les hôpitaux en 2024, dans le cadre des négociations sur le standstill sur les suppléments d'honoraires.

Conformité au RGPD

L'année 2024 a également été marquée par une attention particulière à la conformité au RGPD, notamment en raison d'une récente sanction de l'Autorité de Protection des Données (APD) qui a infligé une amende de 200.000 euros à un hôpital belge. Cet événement a été une opportunité de réévaluer les principes de conformité au RGPD dans notre secteur.

Les points suivants ont été abordés lors de la session :

- Identification et analyse des lacunes spécifiques ayant conduit à la sanction.
- Compréhension approfondie des positions et interprétations de l'APD.
- Partage d'expériences et réflexion sur la conformité au sein de chaque établissement.
- Interaction avec des experts pour obtenir des éclairages supplémentaires.



AI Act et impact sur les hôpitaux

L'entrée en vigueur récente de l'AI Act introduit également de nouvelles obligations pour les hôpitaux.

Afin d'accompagner ses membres dans la mise en conformité avec cette nouvelle réglementation, GIBBIS a invité le cabinet d'avocats Fieldfisher à fournir un premier guide juridique.

Health Data Agency et l'Utilisation Secondaire des Données de Santé

La Health Data Agency, créée par la loi du 14 mars 2023, joue un rôle clé dans la gestion et l'utilisation secondaire des données de santé.

Des groupes de travail spécifiques au sein de cette agence, auxquels participent également des membres de GIBBIS, fournissent des informations précieuses sur le fonctionnement et la mise en œuvre de cette initiative.

Contribution au Groupe de Travail Abrumet

Le groupe de travail Abrumet a offert aux membres de GIBBIS l'opportunité d'acquérir des perspectives sur les développements des dossiers e-Santé et de contribuer activement aux projets en cours.

Formation pour les Juristes d'Entreprise relative à la plateforme e-Santé

Afin de renforcer l'expertise juridique au sein de GIBBIS, une formation a été organisée pour les juristes d'entreprise sur la récente réforme de la plateforme e-Santé, avec un accent particulier sur les modifications du répertoire de référencement.

Participation de GIBBIS au débat organisé par RMN suite à son enquête sur la cybersécurité

La grande enquête cybersécurité dans les soins de santé menée par le groupe de presse RMN en juin 2024 révélait que la majorité des médecins et des pharmaciens estimait que le soutien des professionnels et des institutions de santé en matière de cybersécurité devait être une priorité du nouveau gouvernement. Ils réclamaient notamment une augmentation du budget cybersécurité accordé aux hôpitaux.

Dans le décours de cette enquête, RMN a organisé un grand débat auquel a participé GIBBIS: sur le plateau aux côtés de [Vincent Claes](#) et [Pascal Selleslaghs](#) en tant que modérateurs, [Dieter Goemaere](#), directeur Hôpitaux de GIBBIS, a pu y faire le point avec [Peter Fontaine](#), Directeur général des Cliniques de l'Europe, sur la situation au sein des institutions de soins bruxelloises et nourrir les discussions.

Enfin, au sein de GIBBIS, deux groupes de travail spécialisés sont actuellement actifs dans le domaine de l'e-Santé: le groupe de travail sur la Protection des Données et le groupe de travail sur la Cybersécurité. Étant donné la nature large et multidisciplinaire des sujets abordés, d'autres groupes de travail, tels que le groupe des Juristes, sont également régulièrement impliqués dans les dossiers pertinents. [Cliquez ici pour plus d'infos sur les groupes de travail.](#)



Thématiques 2024

En 2024, GIBBIS a poursuivi ses actions pour défendre des soins de santé accessibles et durables à Bruxelles, en mettant l'accent sur des dossiers importants pour ses membres principalement liés à la réglementation, au financement et à l'organisation des soins. Après une période marquée par l'inflation et la pression sur le personnel soignant, de nouvelles priorités viennent s'ajouter, notamment en matière de gouvernance, de modernisation des cadres réglementaires et d'optimisation des ressources.

La réforme du financement, l'adaptation aux nouvelles normes et la simplification administrative figurent parmi les grands enjeux de cette année. L'attractivité des métiers du soin demeure également une priorité essentielle pour répondre aux défis structurels du secteur. Par ailleurs, l'évolution du cadre législatif, notamment en matière de cybersécurité et d'échange de données, requiert une attention particulière.

GIBBIS continue de défendre ses membres en suivant de près les évolutions du secteur et les politiques de santé qui sont sur la table, en proposant des solutions adaptées aux besoins des acteurs de terrain. Voici un aperçu des principales thématiques traitées en 2024 :

- 📍 Nouvelles normes pour les établissements pour aînés
- 📍 Norme de croissance Iriscare 2025
- 📍 Critères d'admission des résidents de moins de 60 ans en institution pour aînés
- 📍 Reconnaissance et retrait des lits inoccupés en maison de repos et de soins
- 📍 Centres de convalescence à Bruxelles
- 📍 Visite des médecins spécialistes en maison de repos et de soins
- 📍 Plan d'attractivité des métiers du soin
- 📍 Réforme de la profession infirmière

- 📍 Simplification administrative
- 📍 Financement de l'IFIC
- 📍 Équivalence des diplômes
- 📍 Réforme de la nomenclature en biologie clinique
- 📍 Législation sur la cybersécurité (NIS 2)
- 📍 Sécurité des professionnels de santé
- 📍 Réutilisation des données de santé (Health Data Agency)
- 📍 Échange électronique des données dans le secteur de la santé

- 📍 Ordonnance sur les données ouvertes (Open Data)
- 📍 Digitalisation des prescriptions et rôle des hôpitaux
- 📍 Réforme de la loi sur la santé mentale
- 📍 Réforme de la loi sur les droits des patients
- 📍 Maîtrise des langues et loi qualité des soins
- 📍 Réforme du Budget des Moyens Financiers (BMF)
- 📍 Financements européens
- 📍 Réforme du financement hospitalier et de la nomenclature
- 📍 Budget hospitalier 2025
- 📍 Investissements durables
- 📍 Pensions statutaires
- 📍 Financement des coûts liés aux patients à profil social
- 📍 Tumeurs rares tête et cou
- 📍 Médicaments : indisponibilité et forfaits
- 📍 Trajet de soin périnatal

- 📍 Convention dialyse
- 📍 Programmation RMN
- 📍 Co-gouvernance en hôpital
- 📍 Hôpital de jour – extension et benchmark
- 📍 Soins intégrés – 1000 premiers jours
- 📍 Syndrome d'apnée du sommeil
- 📍 Pay-for-Performance (P4P)
- 📍 Suppléments d'honoraires et rétrocessions
- 📍 Normes en cascade
- 📍 Financement de l'infrastructure des institutions COCOM
- 📍 Plan de construction
- 📍 Adaptation de la nomenclature pour les consultations en MR et MRS
- 📍 Conversion de la prime de fin d'année en leasing vélo
- 📍 Appel à projets « (De) Nouveau à Bord » pour les hôpitaux
- 📍 Directive CSRD sur le reporting en durabilité

Les temps forts de la communication en 2024

≡ Un engagement renforcé pour faire entendre notre voix

Comme chaque année, GIBBIS a déployé d'importants efforts en communication pour se positionner comme un interlocuteur clé du secteur des soins de santé à Bruxelles. Dans un contexte marqué par les élections et les négociations

gouvernementales, notre stratégie de communication s'est articulée autour de plusieurs axes forts: le plaidoyer politique, la relation avec la presse, le développement des outils de communication et l'engagement sur les réseaux sociaux.



1. Public affairs: positionnement et plaidoyer

2024 a été une année décisive en matière de relations avec le monde politique. GIBBIS a mené une série de rencontres stratégiques avec tous les partis avant les élections et avec les partis en coalition après le scrutin. Nous avons également multiplié les échanges avec les sherpas impliqués dans les négociations gouvernementales, en mettant à leur disposition des fiches de positionnement et des notes détaillées. En parallèle, des courriers de positionnement ont été adressés aux parlementaires ainsi qu'aux commissions santé afin de faire valoir nos priorités pour l'avenir du secteur.

maisons de repos, la répartition des IRM en Belgique, les besoins en infrastructures santé à Bruxelles, la nécessité d'un plan d'attractivité pour les métiers du soin en pénurie, la cybersécurité dans le milieu hospitalier, les spécificités bruxelloises en matière de santé, etc. Cette stratégie a permis d'obtenir une couverture médiatique significative et d'affirmer notre rôle d'acteur incontournable du débat public sur la santé à Bruxelles.

Vous trouverez la revue de presse de GIBBIS en annexe.



2. Relations presse: une visibilité accrue

L'année a été marquée par une forte activité médiatique avec notamment l'organisation d'une conférence de presse sur la répartition des IRM, l'envoi de plusieurs communiqués de presse et des rencontres proactives avec la presse autour de sujets centraux pour nos membres. Nos experts ont été sollicités pour de nombreuses interviews, renforçant ainsi notre crédibilité sur des dossiers majeurs comme le budget 2025, les résultats de l'étude MAHA 2024, les défis des



3. Réseaux sociaux : une communauté en croissance

Notre présence digitale a connu une montée en puissance avec une augmentation du rythme de publication et une communauté plus engagée. L'implication de l'équipe GIBBIS sur LinkedIn a également été renforcée, permettant de démultiplier notre audience et d'amplifier nos messages sur les enjeux du secteur.



4. Des événements pour mobiliser les acteurs du secteur

Parmi les temps forts de l'année, nous avons organisé une rencontre-débat sur l'avenir des soins de santé à Bruxelles à l'Hôtel de Ville de Bruxelles. Un débat sur les sujets clés des institutions régionalisées. Nous avons également participé au Salon de la Formation 2024 avec un stand GIBBIS, mettant en valeur la diversité des métiers du soin porteurs de sens et d'emploi et les aides financières pour se former à ces métiers.



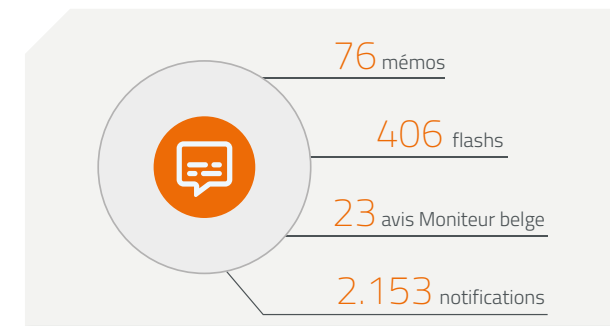
5. Des outils de communication renouvelés

En 2024, GIBBIS a poursuivi l'évolution de ses supports de communication afin d'accroître sa visibilité et de mieux répondre aux enjeux du secteur. Plusieurs initiatives ont été menées dans cette optique :

- Publication du rapport d'activités 2023
- Conception de roll-ups et de brochures dédiés aux «Métiers porteurs de sens»
- Création d'un visuel explicatif sur la Norme de croissance
- Adaptation des outils de campagne Cyberwal pour le contexte bruxellois de la cybersécurité
- Refonte et mise à jour partielle du site web
- Ces actions s'inscrivent dans une dynamique globale visant à renforcer notre présence et notre positionnement, tant auprès de nos membres que des parties prenantes du secteur.

6. Des informations régulières pour ses membres

Mémos, flashes et autres documents d'informations sont régulièrement envoyés aux membres sur une base régulière et à chaque fois que l'actualité le demande.



7. GT COM : une dynamique de collaboration renforcée

En 2024, nous avons relancé le Groupe de Travail Communication (GT COM) avec pour objectif de renforcer les synergies entre les membres, définir des objectifs communs et mutualiser nos ressources. Ce groupe vise à développer une stratégie collective plus efficace et impactante.

8. Des formations adaptées aux besoins de nos membres

Afin d'accompagner ses membres dans un environnement en constante évolution, GIBBIS propose régulièrement des sessions d'information sur des thématiques clés. Ces sessions, animées par des experts de GIBBIS ou des partenaires externes, permettent de renforcer les compétences et de mieux appréhender les enjeux du secteur. En 2024, plusieurs formations ont été organisées, parmi lesquelles :

- Aperçu général du secteur des soins institutionnels aux aînés
- Workshops sur les nouvelles normes de reconnaissance – cinq sessions dédiées aux responsables opérationnels
- Welcome meeting – introduction à la législation sociale et réponse aux questions générales
- Session d'information sur l'application du nouvel AI Act, la nouvelle réglementation européenne sur l'intelligence artificielle

En développant ces initiatives, GIBBIS renforce son rôle d'accompagnement et d'expertise auprès de ses membres, tout en favorisant le partage de bonnes pratiques au sein du secteur.

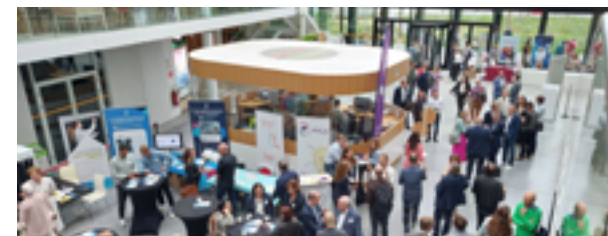
9. Une participation active aux grands rendez-vous de la santé

En tant qu'acteur clé du paysage des soins de santé à Bruxelles, GIBBIS est régulièrement sollicité pour intervenir en tant qu'orateur lors de rencontres et événements professionnels. Ces prises de parole nous permettent de partager notre expertise, de contribuer aux réflexions stratégiques et d'échanger avec d'autres parties prenantes sur les grands enjeux du secteur. En 2024, GIBBIS a notamment participé aux événements suivants :

- Journées d'étude internationales (CDCS, ULB, Infor-Home-Info) – intervention sur l'expérience du COVID en maisons de repos et table ronde sur les enseignements à en tirer
- Table ronde sur l'attractivité (BECI) – échanges autour des leviers pour renforcer l'attractivité des métiers du soin
- Table ronde TalentCoop – participation aux réflexions sur l'évolution du marché du travail dans le secteur de la santé
- Institut des juristes d'entreprise – intervention sur les évolutions de l'e-health et leurs implications pour les professionnels du droit et du soin
- Cycle de perfectionnement en sciences hospitalières – débat sur la publication des résultats des indicateurs qualité et son impact sur les établissements de soins
- Débat pré-électoral de Bruxeo sur l'importance des métiers du non marchand et l'attractivité des métiers du soin
- Rencontre des chefs de services de pédiatrie belge (BAOP) – mise en œuvre du trajet de soins pour le traitement des enfants obèses
- Certificat universitaire en gestion hospitalière de l'UCL – Collaboration entre hôpitaux pour mieux appréhender l'avenir

Au-delà de ces interventions, GIBBIS participe également aux grands rendez-vous de la santé afin d'échanger avec les nombreux acteurs du secteur sur les politiques en cours, les défis émergents et les recommandations stratégiques. En 2024, nous avons notamment pris part aux rencontres annuelles de l'INAMI, de Vivalis et de Zorgnet-Icuro, aux débats préélectoraux organisés par Unessa, Bruxeo, Itinera et BECI, ainsi qu'aux congrès Hospitals.be, celui consacré aux Équipes Mobiles en Santé mentale ou encore le congrès CONVEHO ayant pour thème « *More than a hospital* ».

Nous avons également été présents lors du *European Health Summit*, du Symposium des mutualités libres, aux journées de Santhea, à l'événement « La santé à Bruxelles en 2050 » organisé à l'occasion des 50 ans de l'UCLouvain à Bruxelles, la journée « L'hôpital psychiatrique : aujourd'hui et demain » organisée par le Beau Vallon et l'inauguration de l'Institut de Psychiatrie organisée par les Cliniques universitaires Saint-Luc et Valisana. Ces moments d'échange renforcent notre rôle d'interlocuteur privilégié et nous permettent de contribuer activement aux réflexions qui dessinent l'avenir des soins à Bruxelles.



Conclusion

L'année 2024 a été marquée par une intensification de nos efforts en communication, avec des résultats tangibles en termes de visibilité et d'impact sur les politiques de santé. Ces actions s'inscrivent dans une volonté constante de positionner GIBBIS comme un acteur incontournable du paysage des soins de santé à Bruxelles.

En route pour 2025...

En 2025, GIBBIS poursuivra ses missions fondamentales avec détermination et une équipe plus engagée que jamais. Les élections sont passées, et l'heure est maintenant à la mise en œuvre des politiques issues des nouveaux accords de gouvernement. GIBBIS poursuivra son travail afin de veiller à ce que ces politiques répondent aux besoins concrets du secteur des soins bruxellois. En tant que fédération des institutions de soins, nous continuerons à

collaborer avec tous les acteurs et partenaires pour assurer un système de santé performant, accessible et adapté aux défis actuels.

Dans ce contexte, GIBBIS concentrera notamment ses actions autour de plusieurs thèmes stratégiques pour l'année 2025 :

Thèmes transversaux

- Plan d'attractivité
- Accord de gouvernement
- Plans de construction et financements des infrastructures
- Bilinguisme



Groupes Hôpitaux

- Paysage hospitalier
- Qualité : financement P4P et indicateurs
- Pensions statutaires
- Patients à profil social
- Dispense précompte professionnel chercheurs
- Réforme de la nomenclature
- Suppléments d'honoraires
- Accord social
- IFIC

Groupe Santé mentale

- Financement : infra IT, structuralisations, sous-financements
- Nouvelle vision interfédéral et/ou BXL
- Contrats B4 (projets pilotes)
- Crises/urgences (e.a. MEO/MOP)
- Équipes mobiles
- Implémentation nouvelles normes MSP
- Proposition nouvelles normes IHP
- Révisions des conventions
- ANM
- IFIC
- PSSI
- « Spending Review »
- Accord social
- Accord du gouvernement régional

Groupe aînés et autres formes innovantes de soins

- Pérenniser les subventions facultatives
- Financer des collaborateurs logistiques et/ou administratifs
- Plan de construction
- Cybersécurité et transition numérique
- Admissions électroniques
- Accord de gouvernement régional

Annexes

— Annexe I – Les membres	53
— Annexe II – Conventions collectives de travail signées en 2024 en CP 330	57
— Annexe III – Mémos publiés par GIBBIS	58
— Annexe IV – GIBBIS dans la presse	61

ANNEXE I – Les membres

≡ ACIS

Résidence Malibran ACIS

Rue Maria Malibran, 39 – 1050 Bruxelles

Résidence du Puy

Chaussée de Vleurgat, 61 – 1050 Bruxelles

IIIème Millénaire

Chaussée de Vleurgat, 61 – 1050 Bruxelles

www.acis-group.org

≡ Arémis

Rue de la Consolation, 83 – 1030 Bruxelles

www.aremias-asbl.org

≡ Beschut Wonen De Larijs

Rue J. Robie, 29 – 1060 Bruxelles

www.hubbie.brussels

≡ C.A.S.M.M.U.

Rue Auguste Lambiotte, 133 – 1030 Bruxelles

www.casmmu.be

≡ C.B.I.M.C. (Centre Belge d'Education Thérapeutique pour Infirmités Motrices Cérébrales)

Rue Père Eudore Devroye, 14 – 1040 Bruxelles

≡ CEBIM

Notre-Dame de Stockel

Avenue Baron d'Huart, 45 – 1150 Bruxelles

notre-dame-de-stockel.be

Résidence Sainte-Anne

Avenue Léopold Wiener, 20 – 1170 Bruxelles

residence-sainte-anne.be

≡ Centre Hospitalier Jean Titeca

Rue de la Luzerne, 11 – 1030 Bruxelles

MSP Quatre Saisons

Rue de la Luzerne, 7 – 1030 Bruxelles

MSP Schweitzer

Chaussée de Gand, 1046 – 1082 Bruxelles

www.chjt.be

≡ Centre Nos Pilifs

Avenue des Pagodes, 212 – 1020 Bruxelles

www.centrenospilifs.be

≡ CHIREC

Hôpital Delta

Boulevard du Triomphe, 201 – 1160 Bruxelles

Centre médical Edith Cavell

Rue Général Lotz, 37 – 1180 Bruxelles

Clinique Sainte-Anne Saint- Rémi

Boulevard Jules Graindor, 66 – 1070 Bruxelles

Clinique de la Basilique

Rue Pangaert, 37 – 1083 Bruxelles

www.chirec.be

≡ CHS (Centre pour Handicapés Sensoriels)

Chaussée de Waterloo, 1510 – 1180 Bruxelles

≡ CHU Brugmann

Site Horta

Place Arthur Van Gehuchten, 4 – 1020 Bruxelles

Site Brien

Rue du Foyer Schaerbeekois, 36 – 1030 Bruxelles

Site Reine Astrid

Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles

www.chu-brugmann.be

≡ CHU Saint-Pierre

Administration

Rue Haute, 322 – 1000 Bruxelles

Site Porte de Hal

Rue aux Laines, 105 – 1000 Bruxelles

Site César De Paepe

Rue des Alexiens, 13 – 1000 Bruxelles

www.stpierre-bru.be

≡ Cité Sérène

Rue de la Consolation 79-83 – 1030 Bruxelles

www.serine-asbl.org

≡ Clinique Saint-Jean

Site Botanique

Boulevard du Jardin Botanique, 32 – 1000 Bruxelles

Site Méridien

Rue du Méridien, 100 – 1210 Bruxelles

Site Léopold I

Rue Léopold I, 314 – 1090 Bruxelles

www.clstjean.be

≡ Clinique Sans Souci

Avenue de l'Exposition, 218 – 1090 Bruxelles

www.sans-souci.be

≡ Cliniques de l'Europe

Site Sainte-Elisabeth

Avenue De Fré, 206 – 1180 Bruxelles

Site Saint-Michel

Rue de Linthout, 140 – 1040 Bruxelles

www.cliniquesdeurope.be

≡ Cliniques universitaires Saint-Luc

Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles

www.saintluc.be

≡ CMAP

(Centre médical d'audio-phonologie)

Rue de Lusambo, 35-39 - 1190 Bruxelles

www.cmap.be

≡ Comprendre et Parler

Rue de la Rive, 101 - 1200 Bruxelles

www.ccpasbl.be

≡ CRA Les Blés d'Or

Parvis Chantecler, 10 B – 1180 Bruxelles

www.blesdor.net

≡ Entre Autres

Rue Bonaventure, 28 – 1090 Bruxelles

www.entreautes.be

≡ Epsilon

Site Clinique Fond'Roy

Avenue Jacques Pastur, 43 – 1180 Bruxelles

Site Clinique La Ramée

Avenue de Boetendael, 34 – 1180 Bruxelles

Site Clinique Area +

Chaussée de Saint-Job, 294 – 1180 Bruxelles

IHP Epsilon

Avenue Jacques Pastur, 49 – 1180 Bruxelles

IHP La Lisière

Avenue de Boetendael, 34 – 1180 Bruxelles

MSP Les Trois Arbres

Rue des Trois Arbres, 16 – 1180 Bruxelles

www.epsilon.be

≡ Fac Similiter

MRS Nazareth

Chaussée de Waterloo, 961 – 1180 Bruxelles

Résidence-services Loreto

Chaussée de Waterloo, 961 – 1180 Bruxelles

www.nazarethmrs.be

≡ Festina Lente

Rue Souveraine, 73 – 1050 Bruxelles

www.psc-elsene.be

≡ HIS - Hôpitaux Iris Sud

Site Baron Lambert

Rue Baron Lambert, 38 - 1040 Bruxelles

Site Etterbeek-Ixelles

Rue Jean Paquot, 63 - 1050 Bruxelles

Site Joseph Bracops

Rue Dr Huet, 79 - 1070 Bruxelles

Site Molière Longchamp

Rue Marconi, 142 - 1190 Bruxelles

www.his-izz.be

≡ Hôpital Erasme

Route de Lennik, 808 - 1070 Bruxelles

Site Centre de Traumatologie et de Réadaptation

Place Arthur Van Gehuchten, 4 - 1020 Bruxelles

Site Centre de révalidation gériatrique

Rue de la Charrette, 27 - 1200 Bruxelles

www.erasme.be

≡ HUDERF

(Hôpital Universitaire des Enfants Reine Fabiola)

Avenue Jean-Joseph Crocq, 15 - 1020 Bruxelles

www.hudorf.be

≡ Interface

Avenue Hippocrate, 10 – 1200 Bruxelles

≡ Huize Jan De Wachter

Avenue Broustin, 96 – 1083 Bruxelles

www.hjdw.be

≡ Institut Jules Bordet

Rue Meylemeersch, 90 - 1070 Bruxelles

www.bordet.be

≡ La Lice

Chaussée de Wavre, 520 – 1040 Bruxelles
www.apsyucl.be

≡ Le Bivouac

Square des Héros, 5 – 1180 Bruxelles
www.lebivouac.be

≡ Lerni

Rue de la Blanchisserie, 23-29 – 1000 Bruxelles
www.lerni.be

≡ Les Petites Sœurs des Pauvres

Home Saint-Joseph
Rue Haute, 266 – 1000 Bruxelles
www.psdp.be

≡ Les Trois Pommiers

Avenue des Casernes, 41 bte 14 – 1040 Bruxelles
www.lestroispommiers.be

≡ L'Orée

Avenue Maréchal Joffre, 149–1180 Bruxelles
www.centreloree.be

≡ Lui et Nous

Rue Jean Gérard Eggericx, 15 – 1150 Bruxelles
www.centreluietnous.be

≡ Magnolia

MRS Magnolia
Rue Léopold I, 314 – 1090 Bruxelles
Résidence Magnolia
www.magnolia-jette.be

≡ Maison Marie Immaculée

L'Olivier
Avenue des Statuaires, 46 – 1180 Bruxelles
www.asbl-mmj.be

≡ Maison Sainte-Monique

Maison Sainte-Monique
Rue Blaes, 91 – 1000 Bruxelles
Centre de soins de jour Sainte-Monique
Rue du Miroir, 37 – 1000 Bruxelles
www.maisonsaintemonique.be

≡ Mandragora

Rue Souveraine, 73 – 1050 Bruxelles
www.psc-elsene.be

≡ Messidor

Rue des Guildes, 9-11 – 1000 Bruxelles
messidor-carrefour.be

≡ Nausicaa

Square des Héros, 5 – 1180 Bruxelles

≡ Parhémie

Hôpital Parhémie
Avenue Jacques Pastur, 45 – 1180 Bruxelles
Centre de jour Parhémie
Avenue de Broqueville, 147 – 1200 Bruxelles
www.parhelie.be

≡ Primavera

Rue Jacques Vandervleet, 35-37 – 1090 Bruxelles

≡ P.S.C. Elsene

Rue de l'Arbre Bénit, 102 – 1050 Bruxelles
www.psc-elsene.be

≡ Rivage-den Zaet

Rue de l'Association, 15 – 1000 Bruxelles
www.rivagedenzaet.com

≡ Saint-Joseph

Centre d'habitation et de soins Saint-Joseph
Rue de la Marne, 89 – 1140 Bruxelles
www.sintjozef-evere.be

≡ SILVA medical

Hôpital Scheutbos
Rue de la Vieillesse Heureuse, 1 – 1080 Bruxelles
Résidence de soins Scheutbos
Rue de la Vieillesse Heureuse, 1 – 1080 Bruxelles
www.silva-medical.be

Sint-Vincentius (Eureka)

Centre d'habitation et de soins Eureka
Rue Auguste De Boeck, 58 – 1140 Bruxelles
www.sint-vincentius-vzw.be

Thuis

Rue Zeyp, 35 – 1083 Bruxelles

UZ Brussel (membre adhérent)

Brussels Health Campus
Avenue du Laerbeek, 101 – 1090 Bruxelles
www.uzbrussel.be

Valisana

Site Centre Hospitalier Valida
Avenue Josse Goffin, 180 – 1082 Bruxelles
Site Institut de Psychiatrie (IPI)
Rue Emmanuel Mounier, 18 – 1200 Bruxelles
MSP Sanatia
Rue du Collège, 45 – 1050 Bruxelles
Centre de jour Le Canevas
Rue du Collège, 55 – 1050 Bruxelles
www.valisana.be

Villa Indigo

Rue Colonel Bourg, 156a – 1140 Bruxelles
www.villaindigo.be

Wolvendael

Rue de l'Equateur, 24 – 1180 Bruxelles
www.lewolvendael.org

MEMBRES FHPB (effectifs) AUTRES QUE BRUXELLOIS www.fhpb-vpzb.be

BZIO

Zeedijk, 286-288 – 8400 Oostende
www.bzio.be

Huize Westerhauwe

Klemskerkestraat, 19 – 8450 Bredene
www.huize-westerhauwe.be

Zeepreventorium

Koninklijke Baan, 5 – 8420 De Haan
www.zeepreventorium.be

Wallcura

Chaussée de Namur, 201 – 1300 Wavre
www.wallcura.be

MEMBRES WALLCURA www.wallcura.be

ANBCT – Résidence Les Bruyères

Rue du Sanatorium, 74 – 6120 Ham-sur-Heure

Centre Hospitalier Spécialisé Notre-Dame des Anges

Rue Emile Vandervelde, 67 – 4000 Liège
www.cnda.be

CHIREC

Site Hôpital de Braine-l'Alleud/Waterloo
Rue Wayez, 35 – 1420 Braine-l'Alleud
www.chirec.be

Habitations protégées – L'Esson

Rue Emile Vandervelde, 67 – 4000 Liège
www.cnda.be

Hôpital de Jour Universitaire « La Clé »

Boulevard de la Constitution, 153 – 4020 Liège
www.hopitaldejourlacle.be

Résidence Bois du Manil

Chaussée de Namur, 229 – 1300 Wavre
www.residenceboisdumanil.be

SILVA medical

Site Clinique de la Forêt de Soignes
Site Clinique du Bois de la Pierre
Site IHP Apertura
Chaussée de Namur, 201 – 1300 Wavre
www.silva-medical.be

ANNEXE II — Conventions collectives de travail signées en 2024 en CP 330

CCT du 22 janvier 2024

Conditions de rémunération et de travail dans les secteurs résiduels

CCT du 19 février 2024

Projet de formation aide-soignant

CCT du 19 février 2024

Projet de formation #choisislessoins

CCT du 19 février 2024

Projet de formation en art infirmer

CCT du 19 février 2024

Cotisations deuxième pilier de pension pour 2024

CCT du 19 février 2024

Montant et mode de perception des cotisations destinées aux initiatives de formation et d'emploi pour les groupes à risque du «Fonds social pour les homes pour personnes âgées et les maisons de repos et de soins privés»

CCT du 13 mai 2024

Organisation des modalités d'un second choix possible en faveur du système salarial IF-IC (Région Wallone)

CCT du 13 mai 2024

Engagement de pension sectoriel pour l'année 2023

CCT du 10 juin 2024

Organisant la mise en œuvre d'un barème spécifique pour les aides-soignants et les secrétaires médicaux rémunérés aux barèmes IFIC en Wallonie

CCT du 10 juin 2024

Projet de formation IntegraSoins

CCT du 10 juin 2024

Moyens de la cotisation de responsabilisation pour le secteur des personnes âgées

CCT du 10 juin 2024

Moyens de la cotisation de responsabilisation pour le secteur hospitalier

CCT du 17 octobre 2024

Visant à encourager la mobilité à vélo (+ modèle de convention collective de travail d'entreprise pour activer le leasing vélo)

CCT du 17 octobre 2024

Modifiant la convention collective de travail du 12 décembre 2022 portant sur la prime de fin d'année pour les secteurs régionalisés à Bruxelles

CCT du 17 octobre 2024

Modifiant la convention collective de travail du 30 juin 2006 concernant l'octroi de la prime d'attractivité (Bruxelles + Wallonie)

CCT du 17 octobre 2024

Modifiant la convention collective de travail du 12 décembre 2022 portant sur l'allocation de fin d'année pour les secteurs ambulatoires de Bruxelles

CCT du 17 octobre 2024

Modifiant la convention collective du 12 novembre 2018 relative à la prime de fin d'année pour les secteurs flamands

CCT du 17 octobre 2024

Modifiant la convention collective du 25 septembre 2002 relative à l'allocation de fin d'année (secteurs wallons)

CCT du 17 octobre 2024

Modifiant la convention collective de travail du 14 septembre 2020 relative au paiement d'une prime de fin d'année au personnel des services qui ressortissent à la commission paritaire des établissements et services de santé, agréés et/ou subventionnés par la Région wallonne en exécution de l'accord non marchand tripartite wallon 2018-2020

CCT du 17 octobre 2024

Modifiant la convention collective du 13 décembre 2021 relative à la prime de fin d'année pour les secteurs fédéraux

CCT du 18 décembre 2024

Octroi d'un montant exceptionnel en 2024 s'ajoutant à l'allocation de fin d'année pour les secteurs ambulatoires de Bruxelles

ANNEXE III – Mémos publiés par GIBBIS

MEMO / 2024-02 / 04.01.2024

Prolongation convention Dialyse

MEMO / 2024-01 / 04.01.2024

Nouvelle ordonnance pour MSP bicommunautaires

MEMO / 2024-03 / 08.01.2024

Modifications du régime des flexi-jobs

MEMO / 2024-05 / 11.01.2024

Accord National Médico-Mutualiste 2024-2025

MEMO / 2024-06 / 12.01.2024

Enregistrement obligatoire des formations - *Federal Learning Account*

MEMO / 2024-07 / 22.01.2024

Modification de l'ordonnance du 24 avril 2008 relative aux établissements pour aînés

MEMO / 2024-08 / 31.01.2024

Plateforme eHealth

MEMO / 2024-09 / 31.01.2024

Loi du 06/11/2023 portant des dispositions diverses en matière de santé: installation et maintien de dispositifs médicaux, implants et dispositifs médicaux invasifs et publication de médicaments

MEMO / 2024-10 / 07.02.2024

Suppléments d'honoraires: état des lieux des nouveautés législatives et réglementaires

MEMO / 2024-11 / 23.02.2024

Taxe patrimoniale

MEMO / 2024-12 / 23.02.2024

Nouvelles normes d'agrément établissements pour aînés

MEMO / 2024-13 / 01.03.2024

Biologie clinique - Mise à jour

MEMO / 2024-11bis / 18.03.2024

Taxe patrimoniale - Mise à jour

MEMO / 2024-14 / 25.03.2024

Extension du taux réduit de TVA sur des travaux immobiliers

MEMO / 2024-15 / 25.03.2024

Le statut d'aidant qualifié

MEMO / 2024-16 / 25.03.2024

Liste des activités qui ont trait à la vie quotidienne (A.V.Q.) et conditions d'exécution

MEMO / 2024-17 / 03.04.2024

Modification compétences praticien de l'art infirmier responsable des soins généraux

MEMO / 2024-18 / 09.04.2024

Normes de sécurité incendie auxquelles doivent répondre les établissements pour aînés

MEMO / 2024-20 / 15.04.2024

Indexation honoraires: modification calcul à partir du budget soins de santé 2025

MEMO / 2024-04 / 17.04.2024

Augmentation de l'indemnité kilométrique pour les déplacements à vélo - mise à jour avril 2024

MEMO / 2024-21 / 17.04.2024

Programmation transitoire pour les institutions pour personnes âgées

MEMO / 2024-03 / 18.04.2024

Modifications du régime des flexi-jobs - mise à jour avril 2024

MEMO / 2024-22 / 23.04.2024

Cliniques du sein: modifications en matière de normes d'agrément et de financement

MEMO / 2024-24 / 24.04.2024

Nouvelle loi sur les droits des patients

MEMO / 2024-23 / 26.04.2024

Avenant à la Convention nationale des établissements hospitaliers & OA

MEMO / 2024-25 / 29.04.2024

Changement de la nomenclature visite médecin-spécialiste en MR et MRS

MEMO / 2024-26 / 29.04.2024

Secteur public fédéral - Loi portant exécution de l'accord social

MEMO / 2024-27 / 29.04.2024

Budget cybersécurité débloqué - prolongation du standstill

MEMO / 2024-28 / 02.05.2024

Biologie clinique - tarifs non OA et sous-traitance

MEMO / 2024-29 / 07.05.2024

Assistant en soins infirmiers - liste des prestations

MEMO / 2024-30 / 07.05.2024

Infirmier de pratique avancée IPA

MEMO / 2024-31 / 14.05.2024

La sous-traitance de la stérilisation des dispositifs médicaux réutilisables par le pharmacien hospitalier

MEMO / 2024-32 / 15.05.2024

Indexation des salaires au 1^{er} mai 2024 - secteur privé

MEMO / 2024-33 / 15.05.2024

Indexation des salaires au 1^{er} juin 2024 - secteur public

MEMO / 2024-33 / 15.05.2024

Indexation des salaires au 1^{er} juin 2024 - secteur public

MEMO / 2024-34 / 16.05.2024

Nouvelles règles pour créer ou modifier un SIPPT commun à partir du 1^{er} juillet 2024

MEMO / 2024-35 / 16.05.2024

Forfaitarisation à 100% des médicaments à usage courant

MEMO / 2024-36 / 22.05.2024

2^e modification aux compétences de l'IRSG

MEMO / 2024-37 / 03.06.2024

Concentrations d'hôpitaux - ABC

MEMO / 2024-38 / 07.06.2024

Plan de sécurité de l'exploitant (PSE) et infrastructures critiques

MEMO / 2024-39 / 14.06.2024

L'admission de résidents de moins de 60 ans dans une maison de repos ou une maison de repos et de soins

MEMO / 2024-40 / 18.06.2024

L'intervention de l'assurance maladie dans les frais de voyage pour les dialysés

MEMO / 2024-41 / 21.06.2024

Consommation d'alcool dans les hôpitaux et tabagisme dans établissements de soins

MEMO / 2024-42 / 21.06.2024

La maîtrise de la langue des professionnels des soins de santé dans la Loi Qualité

MEMO / 2024-43 / 24.06.2024

Secteur public - Protocole soft HR

MEMO / 2024-44 / 24.06.2024

Surcoût en cas d'indisponibilité d'une spécialité pharmaceutique essentielle remboursable

MEMO / 2024-45 / 24.06.2024

Centre majeur de traumatologie

MEMO / 2024-46 / 02.07.2024

Création de la plateforme permanente de dialogue et de concertation du non-marchand

MEMO / 2024-47 / 03.07.2024

Nouvelle définition de l'art infirmier

MEMO / 2024-48 / 03.07.2024

Le Conseil Médical du réseau hospitalier clinique locorégional

MEMO / 2024-49 / 03.07.2024

Indexation des primes et compléments de spécialisation TPP-QPP - Secteurs fédéraux

MEMO / 2024-50 / 08.07.2024

Financement des infrastructures hospitalières - lissage TVA

MEMO / 2024-51 / 10.07.2024

Financement des infrastructures des hôpitaux et des MSP

MEMO / 2024-52 / 15.07.2024

Cadre pour la cybersécurité

MEMO / 2024-53 / 16.07.2024

Intervention de l'assurance maladie dans les frais de voyage pour les bénéficiaires suivant un traitement oncologique

MEMO / 2024-54 / 16.07.2024

Nouvelle prestation thrombectomie

MEMO / 2024-55 / 19.07.2024

Accord du gouvernement wallon - FWB

MEMO / 2023-42 / 11.09.2024

Corporate Sustainability Reporting Directive

MEMO / 2024-41 bis / 17.09.2024

Consommation d'alcool dans les hôpitaux et tabagisme dans établissements de soins

MEMO / 2024-58 / 17.09.2024

Programme de soins en hémato-oncologie pédiatrique

MEMO / 2024-57 / 23.09.2024

Suppléments ambulatoires - transparence - pseudo codes

MEMO / 2024-57 / 24.09.2024

BMF 2022-2023 & 2023-2024 - Update

MEMO / 2024-57 / 24.09.2024

PSS et l'anesthésie

MEMO / 2024-60 / 11.10.2024

CP 330- Possibilité de convertir la prime de fin d'année en un leasing vélo

MEMO / 2024-61 / 14.10.2024

Qualité de l'air intérieur

MEMO / 2024-62 / 24.10.2024

BMF 2024-2025

MEMO / 2024-60 / 31.10.2024

CP 330 - Possibilité de convertir la prime de fin d'année en un leasing vélo

MEMO / 2024-63 / 06.11.2024

Prime d'attractivité

MEMO / 2024-64 / 06.11.2024

Allocation de fin d'année 2024 - Secteurs régionalisés bruxellois

MEMO / MEMO 2024-66 / 18.11.2024

Prime d'attractivité - Secteur public

MEMO / MEMO 2024-65 / 19.11.2024

Allocation de fin d'année 2024 pour les secteurs fédéraux privés

MEMO / MEMO 2024-67 / 02.12.2024

Prime de fin d'année 2024 - Secteur public

MEMO / MEMO 2023-33 Update / 04.12.2024

Nouveautés en matière de vacances annuelles et d'incapacités de travail à partir de 2024 / Memo mis à jour suite aux FAQ

MEMO / MEMO 2024-68 / 09.12.2024

Indemnisation maîtres de stage des MSF

MEMO / 2024-69 / 12.12.2024

Biologie clinique tarifs sous-traitance biologie clinique

ANNEXE IV – GIBBIS dans la presse

Presse francophone

18/11/2024

Le Soir - Le défi de l'adaptation : dans les maisons de repos, protéger à tout prix les aînés des canicules

09/11/2024

Le Soir - Les hôpitaux face à une inévitable réforme

RTL Info - Video - Deux tiers des hôpitaux belges sont dans le rouge

08/11/2024

Le Spécialiste - Le nombre d'hôpitaux déficitaires augmente chaque année (Rapport Maha)

Le Spécialiste - 75% des hôpitaux bruxellois dans le rouge

Le Journal du médecin - Étude Maha: annus horribilis, bis repetita

L'Echo - Les hôpitaux publics bruxellois au bord du gouffre

Le Soir - «Le défi: soigner autrement pour garder l'équilibre»

Le Soir - Deux tiers des hôpitaux belges dans le rouge: le secteur appelle d'urgence à l'action politique

Le Soir - Les hôpitaux sont dans le rouge, particulièrement à Bruxelles

La DH - La situation financière des hôpitaux est particulièrement difficile à Bruxelles

RTBF - Deux tiers des hôpitaux généraux en Belgique sont en déficit, même si l'activité s'est accrue

RTBF audio - La première - Interview de Dieter Goemaere

BX1 - Deux tiers des hôpitaux belges dans le rouge

Le Spécialiste - Réforme des hôpitaux: «Nous sommes au pied du mur» (Dr Ph. Devos)
Pas de focus sur Bruxelles/GIBBIS

21/10/2024

RTBF audio - Interview de Dieter Goemaere

RTBF - Blocage politique sur le budget des soins de santé: le prix des médicaments et des traitements contre le cancer au cœur des tensions

Le Journal du Médecin - Rejet du budget: «Une décision inquiétante pour les patients et le secteur», selon Gibbis

Le Soir - «L'accessibilité et la qualité des soins sont en péril»: le gouvernement bloque le budget santé malgré l'accord du secteur

02/09/24

RTBF Actus - Bruxelles: une réforme pour mieux accueillir les aînés en maisons de repos

06/06/2024

BX1 - Les hôpitaux bruxellois s'indignent de l'absence d'appareil IRM supplémentaire: "Un risque réel pour la santé des patients"

Le Spécialiste - IRM: les hôpitaux bruxellois s'indignent face à la décision du Ministre Vandenbroucke

Le Spécialiste - Aucun des appareils IRM en plus pour Bruxelles: inacceptable pour F. De Smet (DéFI)

Le Journal du médecin - Gibbis réclame trois IRM supplémentaires à Bruxelles

Le Soir - Indignés, les hôpitaux bruxellois réclament trois appareils IRM

DHnet - Aucun des appareils IRM en plus pour Bruxelles: inacceptable pour F. De Smet

DHnet - IRM à Bruxelles: «Il ne faut pas faire de calculs qui excluent la capitale, c'est un mauvais signal», dénonce Philippe Close

L'Avenir - 15 nouveaux IRM en Flandre, 5 en Wallonie mais... aucun à Bruxelles: «les délais d'attente sont démesurés et catastrophiques»

Sudinfo - Les hôpitaux s'indignent de l'absence d'appareil IRM supplémentaire à Bruxelles: «Notre santé est en danger!»

La Libre - La Belgique acquiert de nouveaux appareils IRM mais le choix de leur répartition fait grincer des dents à Bruxelles

RTBF - Trop peu d'IRM à Bruxelles: les hôpitaux s'indignent et critiquent le Ministre Vandenbroucke

Medi-sphere - Aucun des appareils IRM en plus pour Bruxelles: inacceptable pour F. De Smet (DéFI)

MediQuality - Les hôpitaux s'indignent de l'absence d'appareil IRM supplémentaire à Bruxelles

RTL - Pas d'appareil IRM supplémentaire à Bruxelles: Philippe Close partage son incompréhension

RTL - Les hôpitaux s'indignent de l'absence d'appareil IRM supplémentaire à Bruxelles

Le Vif Trends - Bruxelles privé de nouveaux appareils IRM

Presse néerlandophone

08/11/2024

Medisfeer - Het aantal verlieslatende ziekenhuizen neemt elk jaar toe (Maha-raport)

De Tijd - Vier op de tien Belgische ziekenhuizen maken verlies: 'Overleven van sommige instellingen bedreigd'

BRUZZ - Drie op de vier Brusselse ziekenhuizen duiken in de rode cijfers

VRT - Belgische ziekenhuizen maakten vorig jaar 174 miljoen euro verlies
Pas de focus sur Bruxelles/GIBBIS

Trends - Belgische ziekenhuizen in financieel zwaar weer: studiosprek met Véronique Goossens, hoofdeconoom bij Belfius
Pas de focus sur Bruxelles/GIBBIS

06/06/2024

Het Nieuwsblad - Brusselse ziekenhuizen woedend op minister Vandenbroucke: "Patiënten wachten nu al maanden op CT-scan"

AK-Hospitals - GIBBIS wil drie extra MRI-toestellen voor Brussel

Artsenkrant - GIBBIS wil drie extra MRI-toestellen voor Brussel

Medi-Sfeer - Brusselse ziekenhuizen woedend: Vandenbroucke kende geen extra MRI-toestellen toe

MSN - Ook Brussels burgemeester Close begrijpt MRI-beslissing Vandenbroucke niet

BRUZZ - Brusselse ziekenhuizen woedend: Vandenbroucke kende geen extra MRI-toestellen toe

De Specialist - Brusselse ziekenhuizen woedend: Vandenbroucke kende geen extra MRI-toestellen toe